

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV, no 113

MONTRÉAL, LES SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 MAI 1993 4 CAHIERS - 1.30\$ + TPS + TVQ

LES ARTS

Antonin Artaud,
poète et martyr

PAGE C-1



L'ÉCONOMIE

La libéralisation
du houblon

PAGE B-1



MONTRÉAL

Le Musée de l'humour
a des débuts modestes

PAGE A-3

BD

Les malheurs de la bande
dessinée québécoise

PAGE C-1

PERSPECTIVES

La dernière tentation de Joe

Chantal Hébert

Du haut de son piédestal d'homme d'État à la quasi-retraite, Joe Clark croyait encore apercevoir le pouvoir pointer à l'horizon électoral. Depuis l'annonce de son départ de la politique, il n'avait pas vraiment déteillé, multipliant les apparitions dans les salles paroissiales du pays.

A voir Kim Campbell trébucher et les militants s'interroger sur la jeunesse de Jean Charest, il croyait avoir encore le temps de doubler les aspirants actuels à la succession de Brian Mulroney.

Par après, des sondages lui donnaient toutes les raisons d'espérer gagner les élections. Avec un peu de chance, il aurait alors pu, à la Robert Bourassa,



AU REVOÏR...

effacer les traces de son mandat raté et perdre l'image de canard boiteux qu'il laisse à la postérité.

On peut toujours rêver...

Car, quand Joe Clark a regardé à ses pieds, il a vu que son parti, qui est encore davantage celui de Brian Mulroney, se dressait comme un

obstacle infranchissable entre sa retraite et cette résurrection. Le pays a beau, peut-être, avoir besoin de lui, pour l'électorat, les Charest et Campbell offrent pour l'heure autant d'attraits.

Or, pour s'imposer comme dauphin de celui-là même qui l'a détrôné, il aurait fallu, avait implicitement convenu Joe Clark lui-même, qu'il ait l'air indispensable.

Hier, sur le tard, Joe Clark s'est résigné à conclure à l'illusion d'optique et à sceller ses adieux. «Aussi bien Jean Charest que Kim Campbell ont toutes les chances de former un gouvernement majoritaire suffisamment ouvert et représentatif pour attirer les Canadiens», a-t-il tranché.

Joe Clark s'éclipse donc de gré et de force mais la comète politique qui croyait avoir dénichée les conservateurs en Kim Campbell prend des allures d'étoile filante. Dans ses mains, ces jours-ci, tout ce qui brille finit par ne pas être de l'or.

Ainsi, à Vancouver, le quatrième débat de la course jeudi soir aurait pu avoir l'air d'une reddition sans condition de ses adversaires en faveur de Kim Campbell.

En deux heures, c'est à peine si, un seul d'entre eux a vraiment tenté de l'égratigner. Était-ce le fait d'être dans la forteresse de la Colombie-Britannique de Mme Campbell, toujours est-il que les Boyer, Edwards, Turner, etc. en montraient presque le drapeau blanc.

Tout le monde en serait sorti avec la conviction que l'affaire du leadership était à peu près réglée si, à trente secondes de la fin, Mme Campbell n'avait eu des mots malheureux.

«Après le congrès, nous allons être de nouveau une grande famille, unie pour défaire les ennemis pas seulement des conservateurs, mais les ennemis des Canadiens», a-t-elle promis aux militants à la toute fin.

Pour préciser, encore plus maladroitement, que ces «ennemis», ce sont tous ceux qui n'accordent pas au contrôle de la dette et du déficit la même importance que les conservateurs.

Ses paroles ont réverbéré d'un bout à l'autre du pays et hier après-midi, Mme Campbell s'est excusée, affirmant que ses paroles avaient complètement dépassé sa pensée.

Rien n'empêche que c'était la troisième fois cette semaine que le camp Campbell s'infligeait des blessures. Lundi, Michael Wilson avait déjà réussi à donner à son appui à Kim Campbell le goût d'un baiser de la mort.

«Elle a promis de perpétuer mes politiques économiques», s'est vanté le père de la TPS, oubliant apparemment que ce qui est une douce musique aux oreilles de conservateurs n'a rien de très agaçant pour les électeurs, qui ne cessent de dire aux sondeurs leur ras-le-bol de ces mêmes politiques.

Deux jours plus tard, c'était au tour de Benoît Bouchard de mettre son grain de sel sur les plaies des candidats, les enjoignant de cesser de flirter avec la fin de la gratuité de l'assurance-maladie pour courtoiser les votes conservateurs.

Hier, à Ottawa, Joe Clark a courtoisement prêté main-forte à Kim Campbell, minimisant avant elle sa bête de fin de débat. Il a cependant soigneusement évité de prendre position pour l'un ou l'autre des candidats à qui il vient de laisser le champ complètement libre. A la place, il a répété une demi-douzaine de fois que Jean Charest avait tout autant que sa principale adversaire toutes les chances de remporter une majorité électorale.

Or, jusqu'à maintenant, c'est justement la perception qu'elle est la mieux placée pour gagner une élection qui a permis à Kim Campbell de se maintenir à la tête du peloton.

L'opposition, entre-temps, met en banque tous les épisodes du feuilleton qu'est devenue la course au leadership conservateur. On les verra en reprise cet été sous forme de publicité électorale libérale ou néo-démocrate.

VOIR AUSSI

Autres informations en page A-7

INDEX

Les Actualités...A4	Livres.....D1
Annouces classéesB11	Météo.....B12
Les Arts.....C1	Le Monde.....A9
Avis publics...B10	Montréal.....A3
Économie.....B1	Mots croisés...B13
Éditorial.....A12	Politique.....A6
Idées.....A13	Les Sports.....B14



Météo

Averses

Max.: 17

Détails en B12

L'électricité québécoise retrouve sa cote en Nouvelle-Angleterre

Le Rhode Island veut acheter 250 mégawatts sur une base annuelle

MICHEL VENNE
LE DEVOIR

Stowe — Le vent semble être en train de tourner de Snouveau en faveur de l'hydro-électricité québécoise, dans les États du nord-est américain, après quelques années d'un lobby intensif mené par les écologistes et les autochtones contre Hydro-Québec et au moment où point une reprise économique.

Le premier ministre Robert Bourassa a pu constater ce regain d'intérêt, hier, à Stowe (Vermont), où il participait à la 19e Conférence des gouverneurs de Nouvelle-

Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

M. Bourassa a fait part à la presse de l'intérêt manifesté auprès de lui par le gouverneur du Rhode Island, M. Bruce Sundlun, pour la conclusion d'une entente d'exportation qui pourrait porter sur l'achat par cet État de 250 mégawatts d'électricité sur une base annuelle.

Des discussions préliminaires ont d'ailleurs déjà eu lieu entre Hydro-Québec et la Public Authority Commission (PUC) du Rhode Island, a en outre révélé le ministre des Affaires internationales, M. John Ciacia.

Selon M. Ciacia, le Rhode Island a besoin d'importer de l'électricité pour «garder ses industries». Présente-

ment, les industries implantées dans cet État paient 10 cents du kilowattheure. En comparaison, un résident de Montréal, ne paie que 5,7 cents le kilowattheure, dit le ministre.

Le Rhode Island achète déjà de l'électricité québécoise par le biais de NEPOOL (un regroupement d'États de la Nouvelle-Angleterre). Mais il voudrait en acheter davantage.

Le premier ministre Bourassa et le ministre Ciacia ont tout de même profité de la conférence pour dé-

VOIR PAGE A-14 : ÉLECTRICITÉ

Ryan défend sa recette



PHOTO JACQUES NADEAU

LE MINISTRE CLAUDE RYAN, de passage aux bureaux du DEVOIR, a fait un détour par le restaurant Balkan & Lennox, situé dans le même édifice, et a salué le personnel. On le voit ici serrant la main de Manuel Pimentel sous le regard enjoué de Paul Costa. Dans une entrevue, M. Ryan a soutenu que la loi 86 respecte en tout point la Charte de la langue française. Nos informations en page A-6.

Dégel pour le français

Les jeunes Inuit se mettent à la langue de Molière

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

En pleine révolution culturelle, dans le grand Nord du Québec, les Inuit des villages éloignés d'Iqviq et de Povungnituk, cherchent et trouvent des moyens pour préserver leur langue et leur culture traditionnelles de l'invasion blanche.

Parallèlement à cette quête d'identité culturelle, c'est le français, perçu par ces Inuit comme langue d'avenir et de travail, au détriment de l'anglais, que les parents choisissent de plus en plus pour éduquer leurs enfants.

Après l'inuktitut, la langue maternelle des Inuit, c'est en effet le français qui était à l'honneur cette semaine à Iqviq, petit village inuit accroché à la pointe extrême de la baie d'Hudson, en pleine toundra nordique, à 1900 kilomètres en ligne droite au nord de Montréal.

Dans la salle de classe peuplée d'enfants de ce havre perdu de 250 habitants, et sous les cris ravis de la foule, une grave délégation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, toute de toges vêtue, procédait cette semaine en grande pompe, à sa première remise de certificats en enseignement, à l'usage des enseignants en langue autochtone de cette communauté.

«À l'école, ma matière préférée est le français, et quand je vais être grande, je voudrais être médecin. À la maison, je parle l'inuktitut, et c'est la langue que je parle le mieux», affirmait dans un éclat de rire Evie Qalingo Mark, 14 ans, qui fréquente le secteur français de la 1ère secondaire de l'école d'Iqviq.

A ce jour, les 17 diplômés inuit de l'UQAT,

VOIR PAGE A-14 : DÉGEL

Les propos de Bouchard étonnent Parizeau

JEAN DION
LE DEVOIR

Quand Lucien Bouchard signale la nécessité pour le discours nationaliste de se faire plus conciliant au moment où s'amorce le débat sur le projet de loi 86, Jacques Parizeau avoue ne pas trop comprendre.

«Ça m'a beaucoup surpris», a commenté hier le chef péquiste en réaction à la déclaration de son homologue du Bloc québécois, qui affirmait jeudi en entrevue au DEVOIR que «le discours nationaliste a besoin de plus d'ouverture, de flexibilité et d'oxygène».

«Je n'ai pas encore eu l'occasion de savoir si M. Bouchard a été correctement cité, si c'est bien ce qu'il a dit, a relaté M. Parizeau. On ne peut pas faire de commentaires à l'heure actuelle, je n'en sais pas plus. Tout ce que je peux dire, c'est que je suis assez surpris.»

Plus tard, en anglais, il a ajouté: «Je ne suis pas certain de comprendre la signification de cette phrase. Et je dois dire que je ne suis pas certain de comprendre le reste de l'article non plus. En attendant de pouvoir en discuter (avec M. Bouchard), je me tairai.»

M. Parizeau tenait ces propos dans le cadre d'une conférence de presse lors de laquelle il s'est livré à une «étude détaillée», qui était aussi une dénonciation en règle, du projet de loi rétablissant notamment le bilinguisme dans l'affichage commercial au Québec.

Brandissant la menace d'un «glissement vers le bilinguisme institutionnel» qui toucherait jusqu'au choix de la langue d'enseignement pour les immigrants, le chef de

VOIR PAGE A-14 : PARIZEAU



Directement du nombril du monde...

ODILE TREMBLAY
ENVOYÉE SPÉCIALE

CANNES — Petit centre de villégiature sur la Côte d'Azur croyez-vous? Non, Cannes est le nombril du monde. Et là-bas, personne n'en doute, croyez-moi. Il fallait voir au premier coup de canon du 46e festival de cinéma (qui dure jusqu'au 24 mai) tout le gratin invité à la projection de gala de *Ma saison préférée*, le film d'ouverture d'André Téchiné, bomber le torse avant de gravir, qui en robe du soir, qui en tuxedo, les marches du Palais des Festivals. Car rien ne manquait au spectacle: tapis rouge, armée de paparazis crépitants, annonce des vedettes faite à la criée par le maître de cérémonie, l'acteur Hippolyte Girardot.

Avec le cortège des groupies, juchés pour mieux voir sur les boîtes à fleurs de la municipalité dont ils écrasent les pétunias en accueillant les célébrités de leurs cris: «Vlà Daniel Auteuil!» «Vlà Claude Berli!» et «Jeanne Moreau!» et «Depardieu!» «Vlà les Bohringer, père et fille!».

Sifflements, piétinements, le défilé dure trois quarts d'heures devant une foule en délire. Mais rien n'a pu éclipser l'arrivée de Catherine Deneuve, plus belle que jamais, saluant ses sujets comme une souveraine. La reine du 46e Festival de Cannes, c'est elle. Deneuve est partout: sur la couverture de tous les magazines, sur la croquette qui est pavée de ses photos — portant ombrage

VOIR PAGE A-14 : CANNES



OBTENEZ
VOTRE PROPRE
NUMÉRO 800
POUR SEULEMENT

1\$

PAR JOUR

Vous voulez prendre
de l'expansion?
Si vous n'êtes pas encore
abonné au service
800 PME^{MC} de Bell,
vous perdez beaucoup
plus que 1\$ par jour.
Appelez nos conseillers au
1 800 363-BELL.

Bell
des gens de parole^{MC}

LE DEVOIR MONTREAL

La Cour supérieure accorde un sursis à Suzanne Poirier

DANNY VEAR
LE DEVOIR

Suzanne Poirier, la malheureuse Sabonnée de la bibliothèque de Lachine, restera en liberté le 22 mai prochain.

La Cour supérieure lui a accordé hier un sursis sur la sentence de prison de 14 jours qu'elle devait purger à compter de cette date, «dans l'attente d'un réexamen des faits».

Mme Poirier avait écopé de cette peine d'emprisonnement parce qu'elle avait perdu un livre et tardé d'en remettre deux autres.

Mme Poirier ayant refusé de payer une amende de 835\$ et de réaliser des travaux compensatoires, un juge de la Cour supérieure, un juge de la Cour municipale de Lachine a décidé cette semaine d'imposer une peine de prison à l'abonnée récalcitrante.

En accordant ce sursis, hier, la juge de la Cour supérieure, Claire Barrette-Joncas, a ouvert la voie à une révision du premier jugement. Car, du même coup, l'avocat de Mme Poirier a déposé deux autres requêtes en Cour supérieure: il en a appelé de la condamnation de 14 jours et a sollicité un délai de dix jours pour en appeler du jugement même, en raison d'«éléments de preuve nouveaux qui ni les avocats ni le juge de Lachine ne connaissaient au moment de traiter cette affaire».

Gestion des déchets solides

Marois réitère une demande de la Ville de Montréal

Québec (PC) — La députée péquiste de Taillon, Pauline Marois, a réitéré, hier, une demande de la Ville de Montréal et des écologistes de procéder à une enquête publique générale sur l'ensemble de la gestion des déchets solides au Québec.

Au cours d'une interpellation, hier matin, à l'Assemblée nationale, Mme Marois a aussi fait sienne une requête de l'Union des producteurs agricoles de décréter un moratoire sur l'incinération.

«Que cette enquête examine les outils que l'on utilise pour éliminer les déchets mais qu'elle étudie surtout et qu'elle évalue toutes les formules de réduction à la source, toutes les formules de recyclage, de réutilisation, tous les moyens nécessaires pour faire qu'une collecte sélective soit efficace, utile et permette que se dégage une meilleure qualité de vie», a dit la députée.

Le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, a parlé, de son côté,

d'un projet de loi qu'il a l'intention de présenter en Chambre, une législation qui traiterait «dans le sens d'une meilleure gestion de nos déchets».

Il a ajouté qu'il chercherait à obtenir la collaboration des principaux intervenants, en particulier les municipalités.

«S'il y a des réserves quant à l'adoption du projet de loi durant la prochaine session, je n'ai pas l'intention de bousculer l'Assemblée nationale, nous prendrons tout le temps pour en discuter».

«Je pense que nous sommes devant une situation alarmante dans certains cas et qu'il est de notre devoir d'élus de nous dépenser le plus possible (...) et d'adopter une attitude responsable qui vise à mettre en place des solutions viables sur le plan environnemental», a ajouté le ministre.

M. Paradis ne partage pas les vues plus pessimistes de sa collègue de l'opposition et il a rappelé qu'il y a des gestes concrets qui sont posés au chapitre de la réduction des déchets.

Le Nouveau Musée...pour rire connaît des débuts modestes

PIERRE CAYOUILLE
LE DEVOIR

Le Nouveau Musée... pour rire. Est-il un bide? Six semaines après son envolée, la dernière entreprise de Gilbert Rozon alimente à nouveau la rumeur et la controverse, surtout dans les milieux culturels où les ennemis du producteurs pullulent. Cette fois, le débat ne porte pas sur le bien-fondé des subventions gouvernementales mais plutôt sur l'affluence aux portes du musée.

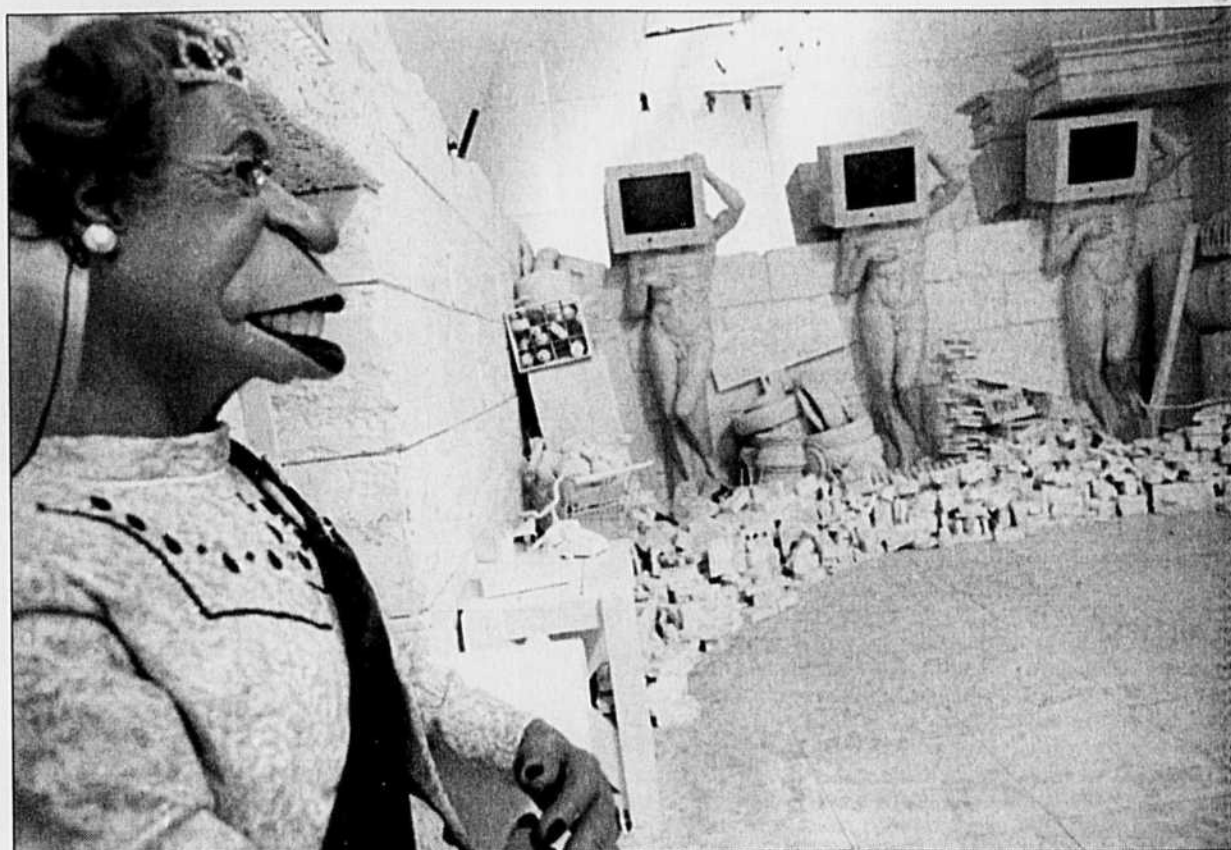
La direction prétend avoir attiré 18 000 visiteurs au cours de son premier mois d'existence. Diverses sources, toutefois, affirment au contraire que le Nouveau Musée...pour rire s'avère un flop retentissant. À peine une quarantaine de visiteurs par jour — souvent moins — fréquenteraient le temple de l'humour.

Bien que l'affluence soit en deçà des attentes, le directeur général du musée, M. Pasquale Iacobacci, estime qu'il s'agit de débuts prometteurs.

Maintes fois écorchée par les médias, la direction en appelle à la clémence et s'empresse de faire taire les mauvaises rumeurs. «Le mois d'avril était avant tout un mois de rodage et nous avons quand même reçu en moyenne entre 400 et 500 visiteurs par jour. Il est trop tôt pour tirer quelque conclusion. Nous prévoyons faire un premier bilan à la fin du mois de mai. Nous procéderons alors aux ajustements qui s'imposent», a dit M. Iacobacci.

Le Nouveau Musée...pour rire devra attirer 250 000 visiteurs par année pour atteindre le seuil de rentabilité.

«Plusieurs facteurs ont joué contre nous. Le fait d'ouvrir au mois d'avril nous privait de réservations de groupes d'écoliers. Nous commençons à peine notre «booking»



Alors que la direction du Nouveau Musée... pour rire prétend avoir attiré 18 000 visiteurs au cours de son premier mois d'existence, diverses sources affirment le contraire.

auprès de cette clientèle. Et puis il y a les éliminatoires de hockey. Moins de gens sortent», a renchéri M. Iacobacci.

Comme d'autres institutions culturelles, le Nouveau Musée...pour rire mise beaucoup sur l'été, haute saison touristique, pour accueillir la manne de visiteurs.

Le musée compte environ 75 employés. Envisage-t-on des mises à pied? «Pas vraiment», a répondu hier M. Iacobacci. Le directeur général n'entend pas non plus, pour l'instant, modifier les heures d'ou-

verture du musée. Fermé le lundi, le Nouveau Musée...pour rire est ouvert de 16h à 23h le mardi et le mercredi, de 10h à 23h, le jeudi, de 10h à 1h le vendredi et le samedi et de 10h à 18h le dimanche.

Aménagé dans une ancienne brasserie de la rue Saint-Laurent à Montréal, le Nouveau Musée...pour rire a ouvert ses portes le 1er avril dernier. On y trouve 3000 mètres carrés d'exposition répartis sur cinq étages. Le complexe abrite notamment un panthéon de l'humour, un cabaret de 350 places, les locaux de

l'École nationale de l'humour et un centre de recherche et de documentation.

Le Groupe Juste pour Rire, que préside Gilbert Rozon, est à la tête de ce complexe de 21 millions\$. Le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec y ont investi chacun 5,5 millions\$. La Ville de Montréal y a mis 2,5 millions\$. La participation des gouvernements, en pleine époque de restrictions budgétaires, a soulevé une vive controverse dans les milieux culturels.

L'Art de vivre en ville: une propriété à prix abordable, à deux pas du centre-ville.

Ceux qui croyaient que les avantages d'habiter sa propre maison à deux pas du centre-ville de Montréal étaient réservés à quelques gens fortunés, seront confondus. Il est maintenant possible, à qui veut profiter de la richesse et du dynamisme de la vie urbaine, d'accéder à la propriété dans les quartiers centraux de Montréal pour moins de 100 000 \$.

Cette nouvelle réalité du marché montréalais de l'habitation intéressera les familles qui veulent acheter une première maison à prix abordable, tout en évitant les inconvénients d'une résidence en périphérie. La proximité des écoles, des équipements culturels et de plein air, et surtout, du transport en commun sont des éléments recherchés par un nombre croissant d'acheteurs.

Le «Georges-Vanier», un nouveau concept d'habitation urbaine est réalisé dans le cadre de l'Art de vivre en ville, une initiative des trois paliers de gouvernement. Situé en bordure du boulevard Georges-Vanier, près de la rue Lionel-Groulx, il est à cinq minutes à pied de la station de métro Georges-Vanier. Le Marché Atwater est à peine plus loin et en moins de 10 minutes, on roule sur les pistes cyclables qui longent le canal Lachine. Sans oublier les nombreux commerces du centre-ville, l'accès aux voies rapides et plusieurs autres avantages des quartiers centraux.

Un espace extérieur privé

Le «Georges-Vanier» offre deux types de logement. Le premier occupe le rez-de-chaussée, avec deux chambres à coucher et l'accès à une cour intérieure. Le second type s'étend sur deux niveaux avec trois chambres à coucher et une grande terrasse privée. Chaque logement possède sa propre entrée sur la rue. L'immeuble est conçu de telle manière que chaque copropriété profite d'un éclairage naturel abondant.

Un projet gagnant

Ce nouveau concept s'est mérité un premier prix du concours d'architecture *L'Art de vivre en ville* parrainé par la Ville de Montréal, la Société d'habitation du Québec et la Société canadienne d'Hypothèques et de logement. Les habitations sont construites par Construction Jules Maltais Ltée, et seront prêtes pour occupation au mois de juin. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le constructeur au numéro suivant:

Construction Jules Maltais Ltée:
944-2355



Le quartier où est situé le projet offre un environnement agréable, à deux pas du centre-ville.

LIBRAIRIE LE BOUQUIN

395, Boul. Cartier, Laval (Québec) H7N 2K8

Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec: lois, règlements livres administratifs, techniques livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

A l'occasion du 10^e anniversaire de fondation de l'Hôtel des Encans de Montréal



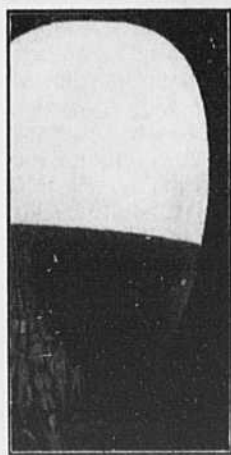
Jean-Paul RIOPELLE
«Cendres, 1967»
Triptyque 63,5" x 153"

VENTE AUX ENCHÈRES EXCEPTIONNELLE

de tableaux de Maîtres canadiens et européens, meubles, objets d'art et de collection dont une commode canadienne

Les 18, 19 et 20 mai 1993

• Expositions •
le 14 mai de 12h à 21h
les 15, 16 et 17 mai de 12h à 17h



Jean-Paul LEMIEUX
«La chute dans le temps»
81" x 42"



HÔTEL DES ENCANS • légier de Saint-Hippolyte

2825, rue Bates Montréal (Qué) H3S 1B3 • (514) 344-4081 • Fax: (514) 344-4125

• LES ACTUALITÉS •

Plus de 25 000 manifestants attendus à Ottawa

Ottawa (PC) — Plus de 25 000 fonctionnaires et militants sont attendus aujourd'hui sur la colline parlementaire à Ottawa, où ils protesteront contre les politiques du gouvernement conservateur.

Les porte-parole syndicaux dénonceront l'abolition d'emplois prévue par le dernier budget fédéral, le chômage et la pauvreté.

La Ville d'Ottawa appuie cet événement. Le système de transport en commun municipal sera d'ailleurs gratuit sur plusieurs circuits aujourd'hui. «On espère 25 000 personnes, un chiffre très conservateur puisque nous savons qu'il y a déjà plus de 600 autobus qui viendront à Ottawa en provenance de toutes les régions du Canada», a indiqué Mme Francine Filion, porte-parole de l'Alliance de la fonction publique.

Les plus puissants syndicats des secteurs public, parapublic et privé du pays participeront à cet événement: la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), les Travailleurs unis de l'automobile, les Métallos, des syndicats des pâtes et papier, des syndicats d'employés municipaux, etc.

Selon Mme Michelle Walsh, du Congrès du travail du Canada (CTC), pas moins de 85 syndicats affiliés au CTC seront représentés. Le syndicat national regroupe 2,2 millions de membres.

La foule pourrait dépasser aisément le cap des 30 000 personnes et possiblement atteindre 50 000.

Les manifestants viendront surtout de l'Ontario et du Québec mais aussi des Maritimes et de l'Ouest. Certains viendront en autobus, d'autres par train ou par avion. Les organisateurs comptent également sur les syndiqués de la région de la capitale nationale; Ottawa compte pas moins de 70 000 syndiqués des secteurs public et parapublic.

Des organisations les plus diverses seront aussi présentes aujourd'hui: le Comité d'action national sur le statut de la femme, Greenpeace, Action Canada contre le libre-échange, pour ne nommer que celles-là.

Les manifestants se regrouperont d'abord en matinée sur un vaste terrain vague situé à l'ouest du parlement. Ils défilent ensuite dans les rues d'Ottawa avant de se rassembler sur la colline parlementaire.

Les commissions scolaires en guerre contre un projet de loi

Québec (PC) — La présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), Diane Drouin, est montée aux barricades et s'est lancée dans une vigoureuse campagne, hier, pour forcer le gouvernement à retirer un projet de loi traitant de la réduction du personnel dans les organismes publics.

Le projet de loi public 198, présenté par le député libéral de Verdun, Henri-François Gauthier, en 1991, avait été retiré pour des raisons de procédure. Il est réapparu en douce au feuillettement récemment et a franchi toutes les étapes jusqu'à celle de l'adoption du principe sans que les milieux concernés ne soient invités à participer au processus.

Le projet de loi Gauthier prévoit la réduction du personnel dans les organismes publics et traite de l'imputabilité des administrateurs et des dirigeants d'un organisme public.

Paris (Reuter) — Les heures d'attente et d'angoisse continuent de s'engraver à l'école maternelle Commandant-Charcot de Neuilly, où six enfants de 3 et 4 ans et leur institutrice vivent leur deuxième nuit d'otages.

Après 38 heures de crise, les autorités semblent persister dans leur stratégie d'usure du preneur d'otages.

L'homme qui dit être armé d'explosifs et affirme sa volonté de «mourir plutôt que d'être pris vivant» est sur le qui-vive depuis 09h30 jeudi matin. Il «devient avec le temps de plus en plus irritable», a confié un policier.

Le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, a fait savoir que sa «priorité est que tous les enfants soient libérés en parfaite santé».

Les autorités observent cependant un silence total sur l'évolution des négociations menées par Nicolas Sarkozy, maire de Neuilly, porte-parole du gouvernement et ministre du Budget, et le chef du RAID, unité d'élite de la police.

Durant toute la journée, les forces de l'ordre ont été d'une extrême discrétion. Tous leurs mouvements se sont déroulés à l'abri des regards et des caméras des chaînes de télévision du monde entier.

Les parents des enfants prisonniers font preuve de la

plus grande dignité. Malgré la pluie et la fatigue, ils n'ont pas quitté l'école espérant un dénouement heureux sous les grands arbres de la cour où a été installée une antenne médicale.

Le preneur d'otages a relâché 15 des 21 enfants présents dans la classe au début du drame mais aucune libération n'a eu lieu depuis la nuit de jeudi à vendredi.

A l'extérieur du périmètre de sécurité, la tension de l'attente a provoqué quelques moments de fièvre.

En fin d'après-midi vendredi, un va-et-vient de véhicules, dont une fourgonnette blanche, a fait naître des rumeurs de paiement de la rançon de 100 millions de francs. Rien n'est venu les confirmer.

L'information a ensuite couru que l'institutrice Laurence Dreyfus, qui joue un rôle essentiel dans la crise en raison des soins qu'elle prodigue aux enfants et dont l'abnégation fait l'admiration de tous, avait quitté la classe.

Un collaborateur de Charles Pasqua a coupé court avec colère. «C'est faux, elle est toujours dans la classe», a-t-il dit. «Le ministère garde la main dessus. Tout se déroule comme prévu».

La personnalité du preneur d'otages est au centre de toutes les conversations.

Les rares personnes qui ont été en contact avec lui sont dites impressionnées par le sang-froid de cet homme qui a pris la pose d'un Rambo entièrement vêtu de noir avec cagoule, gants, lunettes et combinaison semblables à ceux des policiers du RAID.

«Il a une sorte de folie très intelligente et donne l'impression de se lancer dans une sorte d'aventure monstrueuse», a déclaré Jean-Pierre About, journaliste de TF1 (télévision française), que le preneur d'otages a demandé à rencontrer jeudi soir.

«C'est un fantôme pour moi, c'est un zombi. J'ai pris mon enfant et je n'ai pas demandé mon reste», a dit un parent qui a obtenu la libération de son enfant.

Selon différents témoignages, l'homme se tient dans la pénombre, dans un coin de la salle de classe dont il a tiré les rideaux, et surveille les enfants regroupés à l'autre bout.

Il a un pistolet et tient dans une main une bobine reliée par un fil à un sac suspendu à sa poitrine, dans lequel il aurait placé des explosifs.

Il dispose d'une radio et d'un poste de télévision et les policiers disent savoir qu'il «suit tout et regarde tout».

Les autorités disent ignorer son identité.

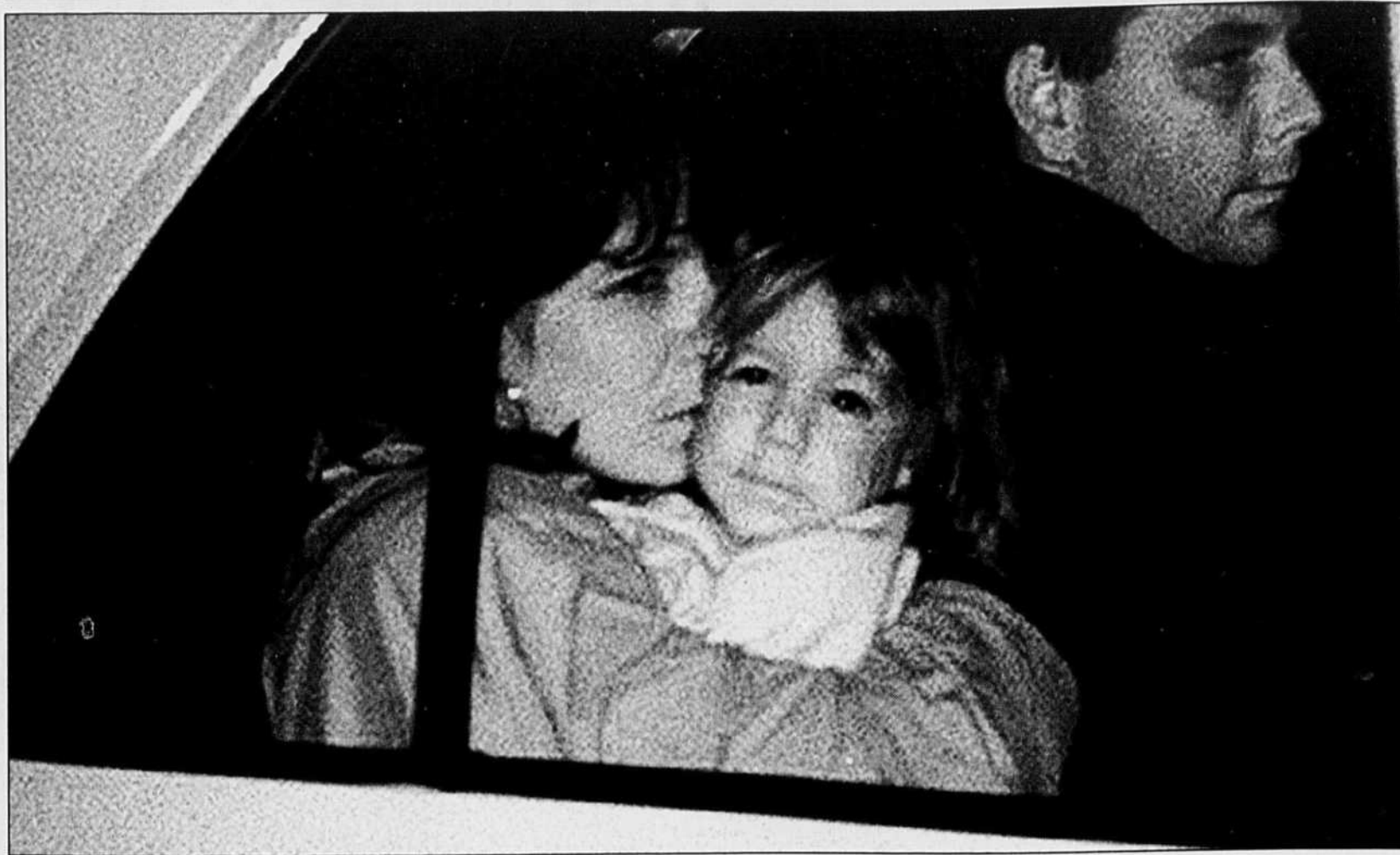


PHOTO AGENCE FRANCE PRESSE

Une mère embrasse son enfant, quelques instants après que le preneur d'otages l'ait relâché.

Prise d'otages dans une école maternelle à Neuilly

La guerre d'usure se poursuit

Développement du potentiel hydro-électrique

Les gouvernements doivent utiliser des critères plus stricts

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Les gouvernements ne peuvent plus développer le potentiel hydro-électrique de leurs territoires respectifs en fonction des seuls critères économiques ou de mitigation (réparation) environnementale: ils doivent désormais s'interdire de développer un certain nombre de grands cours d'eau et d'ouvrir indûment des territoires non accessibles afin de les conserver comme patrimoine naturel et comme remparts de la biodiversité.

C'est ce qu'a déclaré hier au colloque de l'Université McGill sur *Les besoins énergétiques de l'an 2000, perspectives éthiques et environnementales*, le responsable de la direction environnementale de la Banque mondiale, M. Robert Goodland. Ce dernier a ajouté que la gestion des projets allait, à l'avenir, non seulement obéir à des critères de sélection de sites beaucoup plus stricts, mais que gouvernements et promoteurs devront aussi préparer de plus en plus ces projets dès leurs étapes préliminaires avec les groupes de pression et les populations affectées. Alors qu'on les consulte maintenant en audiences, à la fin du processus décisionnel.

Le choix de projets aux impacts environnementaux moindres — environnement incluant ici les impacts sociaux — est l'un des six critères que la Banque mondiale utilise pour évaluer les grands projets qui lui sont soumis. Ces critères l'ont amené notamment à couper les fonds au projet Sardar Sarovar, en Inde, un projet qui a soulevé de tels remous que des individus ont décidé de se laisser mourir pour lui barrer le chemin parce qu'il allait déraciner 80 000 personnes de leur milieu.

La nécessité de choisir les sites de moindre impact comprend celle de conserver dans tous les milieux des témoins des grands écosystèmes naturels, a déclaré M. Goodland. Ce concept englobe aussi la nécessité d'éviter tout développement dans des écosystèmes fragiles ou uniques, comme les forêts tropicales, et ceux qui abritent des espèces menacées.

La Banque mondiale utilise, pour noter l'efficacité environnementale de ses projets, une grille de comparaison qui permet de choisir les sites de moindre impact. Rien de tel n'est utilisé au Québec... La banque compare, en effet, les projets en fonction de leur productivité en kilowatts par hectare pour déterminer ceux qui sont les moins coûteux en perte d'habitats na-

turels. Au Québec, on détermine l'ordre de réalisation des projets hydro-électriques par leur coût de revient en cents par kilowatt, ce qui est beaucoup plus compatible avec une véritable justification environnementale, selon M. Goodland.

Déterminer le ratio d'impacts environnementaux par rapport à la production électrique est, selon le représentant de la Banque mondiale, le «premier critère éthique» qui doit orienter la prise de décision.

Il faut déterminer, en deuxième lieu, si des «minorités ethniques vulnérables vivent dans le territoire» touché par le projet et si des établissements humains vont devoir être déplacés. Ce problème est fort fréquent dans les grands projets que la Banque est invitée à financer, comme les Trois Gorges, en Chine. Les déplacements de population en cause touchent des millions ou des centaines de milliers de personnes.

Les méga-projets hydro-électriques, ajoute M. Goodland, ne doivent pas favoriser, comme c'est souvent le cas dans les pays chauds, la prolifération des bactéries, moustiques ou micro-organismes déclencheurs de maladies mortelles, comme la malaria, dont les victimes se comptent chaque année en centaines de milliers de morts. Ces ouvrages ne doivent pas non plus menacer des espèces vivantes, ce qui serait contraire à l'objectif planétaire de protection de la biodiversité.

Ce responsable des évaluations environnementales des plus importants méga-projets dans les pays en voie de développement a par ailleurs donné un son de cloche différent de celui qu'on entend au Québec à propos des mérites environnementaux de l'hydro-électricité. En effet, la Banque mondiale ne classe pas l'hydro-électricité dans le groupe des meilleurs filons d'énergies dites «renouvelables et durables». Par contre, l'énergie éolienne se retrouve dans ce peloton de tête, en quatrième place, derrière les économies d'énergie, le solaire et l'hydrogène, et le photovoltaïque. Viennent derrière l'éolien, mais toujours dans la catégorie des énergies vraiment «renouvelables et durables», l'utilisation de la force des marées et de la biomasse.

L'hydro-électricité se retrouve seule dans la catégorie moyenne, soit celle des énergies «potentiellement durables». La troisième catégorie, celle des «non-renouvelables et non durables» comprend le géothermique, le gaz, le pétrole, le charbon et en tout dernier lieu de la catégorie des «pires» solutions, le nucléaire.

LOUEZ L'AMÉRIQUE



BUICK REGAL CUSTOM 1993

359\$

PAR MOIS*/36 MOIS

- Moteur V6 de 3,1 litres
- Boîte automatique 4 vitesses
- Climatiseur à 2 zones
- Lève-glaces électrique
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Verrouillage électrique des portes
- Régulateur de vitesse
- Volant inclinable
- Chauffe-bloc
- Garantie GM TOTAL[™] de 3 ans/60 000 km* sans franchise

VOS CONCESSIONNAIRES
PONTIAC
BUICK
PARTICIPANTS

Assistance
ROUTIÈRE

*Prix basé sur un bail de 36 mois avec versement initial de 2000\$. Premier versement et dépôt de garantie remboursable de 425\$ requis. Taxes en sus. Frais de 5¢ du kilomètre après 72 000 km. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1993 en stock. **Selon la première éventualité. L'Assistance routière Buick est offerte sur les modèles Buick 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Certains équipements peuvent être en supplément. Tous les détails chez votre concessionnaire.

• LES ACTUALITÉS •

Réforme de l'enseignement collégial

Robillard prête à examiner des modifications mineures

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — La ministre de l'Enseignement supérieur Lucienne Robillard n'a pas été ébranlée au cours des derniers jours dans sa conviction que la réforme du collégial qu'elle a proposée est la bonne, sauf quelques petits détails.

Après avoir participé à plus de 125 heures d'audiences publiques sur la réforme de l'enseignement collégial depuis le mois d'octobre et mis un terme, hier, aux travaux de la commission parlementaire de l'Éducation, Mme Robillard a toutefois promis de réfléchir aux dernières suggestions qu'elle a entendues.

Elle a clairement indiqué qu'elle n'a pas du tout l'intention de remettre en question les grands principes de son projet de réforme des cégeps qui se retrouvera maintenant, sous forme de deux projets de lois, devant l'Assemblée nationale pour adoption avant l'ajournement estival.

«Je voudrais vous faire remarquer, a-t-elle souligné dans son allocution de clôture, qu'il s'agit de la fin de la deuxième étape des consultations publiques, ce qui veut dire, en incluant les consultations de l'automne dernier, 125 heures d'audiences publiques.

«Je pense que cette dernière semaine a été particulièrement fructueuse, a-t-elle poursuivi, et que tous les groupes ont démontré que le nouveau collégial n'était pas un château de cartes, que les fondements étaient bons et solides.»

La ministre a indiqué qu'elle a pris bonne note des nombreuses suggestions qui lui ont été faites et qu'elle est ouverte à l'idée de procéder à des ajustements mineurs dans sa réforme.

«Il y aura sûrement des ajustements et des modifications»,

a-t-elle dit.

Sans entrer dans les détails de ce qu'elle a vraiment retenu, Mme Robillard a spécifiquement parlé d'impliquer encore davantage les personnels des cégeps dans ce nouveau collégial mais il n'a pas été question de revenir sur son intention d'imposer un «ticket accélérateur» et de couper dans les cours de philosophie et d'éducation physique et de réaménager l'enseignement.

«Les fondements du renouvellement collégial sont forts et solides», affirme la ministre de l'Enseignement supérieur, Lucienne Robillard.

«Je vais maintenant prendre le temps de réfléchir à ces modifications, a-t-elle indiqué, les regarder dans l'ensemble du nouveau collégial, pour maintenir un système cohérent.»

S'il y a des ajustements, ils seront vraisemblablement connus au moment où les projets de lois concrétisant la réforme reviendront devant la Chambre pour l'étape de l'adoption dans quelques jours.

«Je ferai connaître les modifications au renouvellement collégial, a-t-elle dit, dans le cadre du processus législatif, en toute transparence.

«Mais ce qui est très clair, c'est que si l'Opposition est partisans du statu quo en formation générale, le gouvernement, lui, choisit le renouvellement. Nous allons passer à l'action, d'ici la fin de la session.»

Le porte-parole de l'Opposition en matière d'éducation Jacques Brassard a souligné l'odieuse «de la taxe à l'échec» baptisée «ticket accélérateur» par la ministre.

M. Brassard s'est opposé à la diminution des cours de philosophie et d'éducation physique et à l'ajout de deux cours d'anglais.

Il a parlé de la diminution dans le projet de la représentativité des personnels au sein des instances décisionnelles et d'insuffisance également de ressources consenties en perfectionnement des maîtres et au ressourcement professionnel.

Mulroney est convaincu que la France continuera d'appuyer l'unité canadienne

MICHEL DOLBEC
PRESSE CANADIENNE

Paris — Contrairement à ce que semblent croire les souverainistes québécois, le premier ministre Brian Mulroney est fermement convaincu que la France continuera au cours des prochaines années d'appuyer l'unité canadienne.

«Une prise de position contraire par un président de la République serait très très mal vu par la population française qui, elle, réalise les grands sacrifices qu'ont faits nos fils pour défendre la liberté en France», a déclaré M. Mulroney, hier, au terme de son séjour à Paris.

Dans la capitale française, le premier ministre a rencontré le président François Mitterrand et le nouveau premier ministre Edouard Balladur. Il a rappelé à cette occasion l'importance «indispensable» des relations franco-canadiennes.

«Cette relation sera d'une importance particulière, probablement en 1995 et 96», a souligné M. Mulroney, en évoquant les prochaines échéances électorales en France et au Québec, où une victoire des souverainistes, selon le calendrier péquiste, entraînerait la tenue rapide d'un référendum sur l'indépendance.

En mars dernier, quelques jours avant les élections législatives françaises, le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, avait lui aussi rencontré le président français. Il avait quitté la capitale avec la certitude que le Québec, s'il s'engage sur la voie de la souveraineté, pourra compter non seulement sur la bienveillante neutralité de la France mais aussi sur son «soutien actif».

«Ne gagez pas vote hypothèque



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Brian Mulroney: «Jamais, directement ou indirectement, n'ai-je entendu M. Mitterrand faire autre chose que d'encourager l'unité du pays».

là-dessus», a prévenu hier M. Mulroney, pour qui la réalité est toute autre. «Jamais, directement ou indirectement, a-t-il dit, n'ai-je entendu

M. Mitterrand faire autre chose que d'encourager l'unité du pays. Jamais au grand jamais a-t-il fait ou autorisé une déclaration contraire à cette af-

firmation.»

Les convictions du président français face à l'unité canadienne et ses réserves face à la réelle volonté des québécois de devenir souverains sont généralement admises dans les milieux politiques. Mais M. Mitterrand quittera son poste dans deux ans. Pour M. Mulroney toutefois, ce départ ne changera rien aux «excellentes» relations entre la France et le Canada, qui ont maintenant atteint un stade «irréversible».

«La politique étrangère de la France est bien établie, a-t-il dit. M. Chirac, M. Giscard d'Estaing, tous les candidats semblent appuyer entièrement et intégralement une politique internationale qui a si bien servi la France. Comment un président pourrait-il ne pas s'entendre avec le Canada?»

Une autre question est maintenant de savoir si la Francophonie survivra au départ de M. Mulroney et du président Mitterrand. Ce sont eux qui ont fait en sorte que le projet francophone devienne enfin une réalité en 1986 et certains se demandent si leurs successeurs continueront dans la même voie.

Le premier canadien admet qu'il serait «évidemment déçu» si on cessait un jour «de comprendre l'importance» de cette institution mais il se déclare «très confiant» face à son avenir. «Les bienfaits du Sommet de la Francophonie, tant pour la France que le Canada, sont tellement bien connus que ça va devenir une priorité pour tous les gouvernements», a-t-il prédit, avant d'ajouter: «C'est si bien ancré dans l'esprit national qu'on a toutes les raisons au monde de s'attendre à l'épanouissement de cette institution».

Le Manoir Montmorency renaîtra de ses cendres

LE DEVOIR

Québec — Le président de la Société des établissements de plein air du Québec, M. Jean-P. Vézina, faisant le bilan de l'incendie qui a détruit le Manoir Montmorency, a confirmé hier matin, lors d'une conférence de presse, que l'édifice sera reconstruit. Un comité d'experts a d'ailleurs été mandaté pour établir la possible récu-

pération des vestiges et préparer un nouveau projet.

La SEPAQ a précisé que le Manoir était assuré pour 5 M\$ et bénéficiait même d'une clause de «valeur à neuf». Aucun échéancier n'est encore fixé, mais le reste du site sera ouvert, selon les plans, dès le 23 juin.

Par ailleurs, la Coalition de la Dame blanche, qui s'oppose au projet d'aménagement de la chute Montmo-

rence, demande au ministre responsable de la SEPAQ, Gaston Blackburn, la destitution du président de l'organisme, Jean-P. Vézina. Elle demande en outre de confier l'aménagement du site à une direction tripartite, formée des ministères de la Culture, de l'Environnement et du MLCP. M. Gaston Cadrin, président du GIRAM, un organisme membre de la Coalition, estime que le manque de juge-

ment et d'esprit démocratique de M. Vézina sont devenus flagrants. «Est-ce que ce gestionnaire, surtout avec ses dernières déclarations, a vraiment les capacités et la crédibilité pour gérer un site d'aussi grande importance pour notre culture et notre environnement national?»

Le matin de l'incendie, M. Vézina avait qualifié les critiques des opposants au projet «d'irresponsables».

POMERLEAU, LÉGER avocats

DIVORCEZ EN PAIX,
POUR
L'AMOUR

La protection de vos intérêts nous tient à cœur. Notre rôle est de vous conseiller adéquatement. Et pour que vous n'ayez pas de surprise, les honoraires sont fixés à l'avance selon un mode de prix global* que nous nous engageons à respecter.

* Excluant les taxes (TPS et TVQ) et les déboursés judiciaires

83, rue St-Paul Ouest,
Montréal200, rue MacDonald, bureau 102,
Saint-Jean-sur-Richelieu

842-8051 348-6176

Complice de vos intérêts™

RÉOUVERTURE

Le Car'Conc'
Château Champlain

mercredi, jeudi
20 h 30
vendredi et samedi
2 représentations
en soirée
20 h 30 et 23 h

ÉTOILES
et
NUITS BLANCHES
de
RUSSIE
de YULI ZOROV

Avec les «Russian Folies»
dans une revue éblouissante
par ses gymnastiques, ses
acrobaties et ses danses
dans la plus pure tradition
russe.
Interprétées par les jeunes
étoiles les plus talentueuses
de Russie.

Hôtels et Villégiatures Canadian Pacific
Le Château Champlain

878-9000
Ticketmaster
790-1111

Le spectacle le plus coloré en ville

L'art de vivre
EN VILLE

UNE NOUVELLE MANIÈRE D'HABITER

unités sur un ou deux niveaux, 2 et 3 chambres à coucher

- une cour intérieure ou une terrasse privée • une entrée privée
- 5 minutes à pied du Métro Georges-Vanier
- à partir de 99 000 \$
- admissible à une remise de taxes municipales de 2 000 \$

10 familles découvriront L'Art de vivre en ville.
En serez-vous?

Bureau des ventes : Georges-Vanier, coin Lionel-Groulx, Montréal

Heures de visite : lundi au jeudi, de 17 h à 19 h

samedi et dimanche, 13 h à 17 h

ou sur rendez-vous

M. Robert Cabré, représentant Tél.: 364-3315, 939-6066

Le «Georges-Vanier»

Les Constructions Jules Maltais Ltée

Tél.: 944-2355

Un concept primé par le jury de L'Art de vivre en ville

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

Ville de Montréal

Société
d'habitation
du Québec

LE DEVOIR POLITIQUE

Claude Ryan au DEVOIR

L'architecture de la loi 101 n'est pas démolie

Le ministre se montre intransigeant sur les pouvoirs de réglementation accrues du projet de loi 86

PIERRE CAYOUILLE
LE DEVOIR

Le ministre responsable de la Charte de la langue française, M. Claude Ryan, soutient que le projet de loi 86 ne démolit en rien l'architecture de la loi 101. Toutefois, le ministre se dit prêt à apporter quelques améliorations à son projet.

«La loi 101 est maintenue. Le préambule — Dieu sait qu'on aurait pu le réécrire tant il nous apparaît insatisfaisant — demeure. On ne voulait pas changer la teneur fondamentale de ce texte qui représente, quand même quinze ans d'expérience», a déclaré M. Ryan, hier, au cours d'une entrevue avec la directrice du DEVOIR, Mme Lise Bissonnette, et le rédacteur en chef, M. Bernard Descôteaux.

Interrogé sur les conséquences de la fusion des organismes chargés de l'application de la Charte, M. Ryan a rappelé qu'il s'était «toujours opposé à une approche policière» aux problèmes d'application de la Charte.

«Je veux que l'on mette dorénavant l'accent sur l'accompagnement et le soutien à la francisation et non plus sur la dénonciation», a dit le ministre.

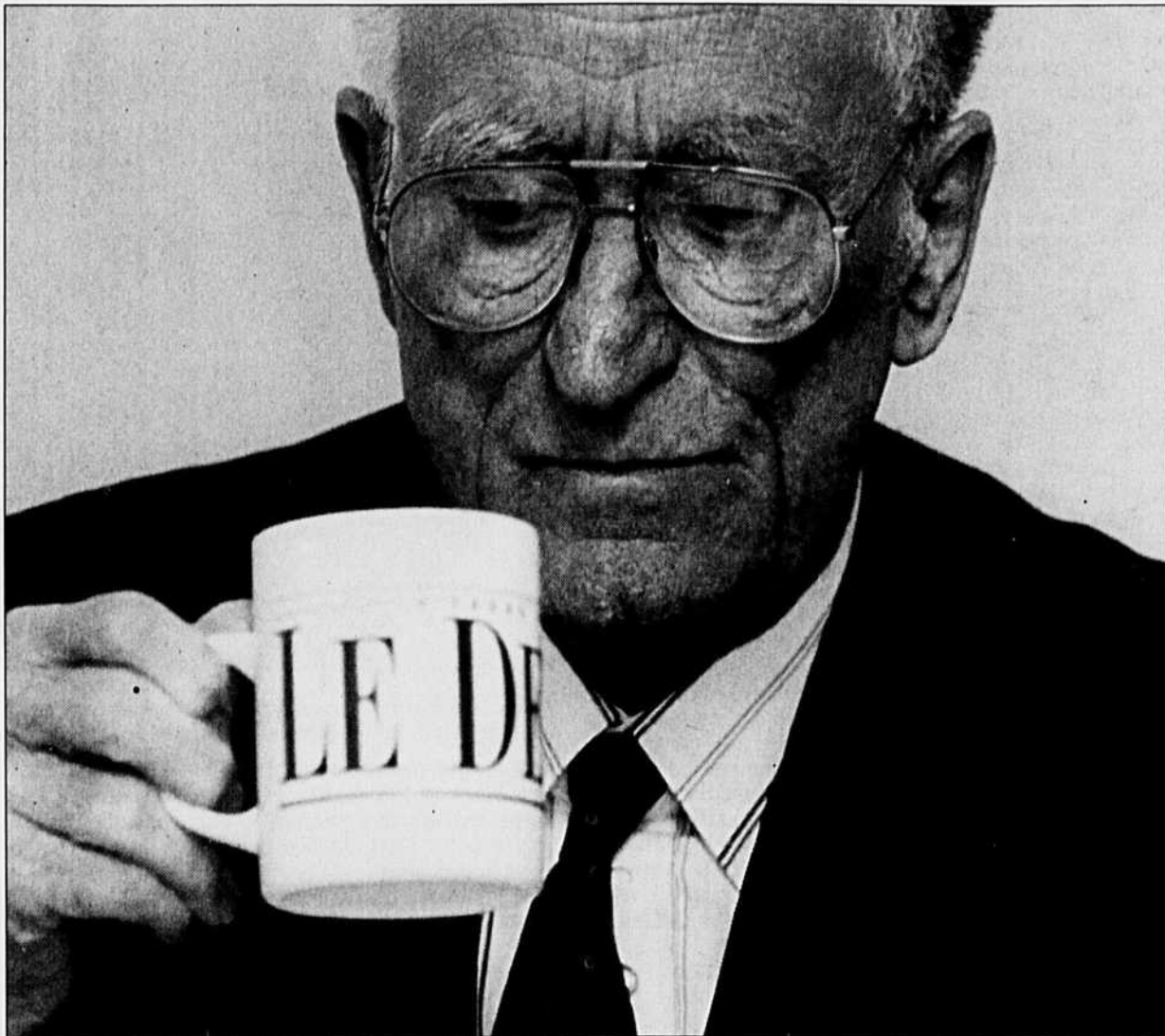
Au cours des dernières années, a-t-il rappelé, la Commission de protection de la langue française a connu une forte décroissance de ses activités en raison du taux de plus en plus élevé de conformité à la loi. D'où sa décision de transférer le mandat de cette commission à l'Office de la langue française.

Des critiques prétendent que cette fusion des fonctions de surveillance et de promotion du français attaque les fondements même de la Charte. M. Ryan estime plutôt que la nouvelle structure permettra d'harmoniser et d'éviter de donner aux clients des signaux contradictoires.

Au sujet des pouvoirs de réglementation accrues que donne le projet de loi 86 au gouvernement, M. Ryan s'est montré intransigeant. «Le pouvoir réglementaire, c'est un pouvoir gouvernemental, a-t-il dit. Le processus réglementaire est un processus démocratique. Le pouvoir appartient au gouvernement. On trompe la population quand on prétend que ce pouvoir appartient au ministre», a-t-il dit.

M. Ryan a par ailleurs confié avoir subi certaines pressions afin d'inclure dans son projet de loi des mesures de promotion du français. «J'ai bien vu à ne pas mettre de mesures trompe-l'oeil. On m'a dit «mets donc des mesures de promotion du français, tu vas gagner des votes avec ça». C'est pas la place. J'ai plutôt choisi de dire la vraie teneur des choses que l'on veut

«Il est presque impossible de négocier avec la communauté anglophone parce qu'elle n'a pas de structure représentative assez claire»



Claude Ryan: «Le pouvoir réglementaire, c'est un pouvoir gouvernemental. Le processus réglementaire est un processus démocratique. Le pouvoir appartient au gouvernement.»

faire. Il y a d'autres tribunes où l'on peut faire la promotion de l'avancement du français».

M. Ryan a longuement été interrogé sur le signal qu'envoie la loi 86 à la communauté anglophone. Après la victoire sur la langue d'affichage, poursuivront-ils la bataille sur la langue d'enseignement? «Sur la langue d'enseignement, en ce qui concerne les immigrants, la règle demeure la même. Il n'est pas question de la changer, même si la presse anglophone le demande. La démocratie, c'est fait pour ça. Mais c'est le gouvernement qui décide, pas *The Gazette* ou le DEVOIR».

Le ministre estime qu'il n'y a pas péril en la demeure et que la communauté anglophone du Québec a

tous les moyens pour assurer sa survie.

M. Ryan a cependant insisté sur la difficulté de transiger avec la communauté anglophone, faute d'interlocuteur représentatif.

«Il est presque impossible de négocier avec la communauté anglophone parce qu'elle n'a pas de structure représentative assez claire. Il y a beaucoup de division, par exemple, à l'intérieur d'un groupe comme Alliance Québec. L'individualisme est très prononcé dans cette communauté. Il n'y a pas de structure qui permette une négociation que j'appellerais de nation à nation».

Abordant la question sous l'angle plus philosophique, M. Ryan a répété qu'à son avis «la réclamation commerciale se rattache plus à la liberté de commerce

qu'à la liberté d'expression».

Conscient qu'il est un des seuls à explorer cette avenue idéologique, le ministre rajoute: «Mon affaire ne passe pas, je sais. Mais peut-être que dans 25 ans, on dira «Ryan l'avait, lui»».

Après son passage au journal qu'il a dirigé de 1964 à 1978, M. Ryan s'est rendu à Radio-Québec, où il a participé à l'émission Droit de regard. Le ministre y était confronté au père de la loi 101, M. Camille Laurin.

Au cours d'un échange extrêmement court, M. Laurin a soutenu que «le projet de loi 86 entraînait en flagrante contradiction avec la position du gouvernement du Québec au moment où il a défendu le projet de loi 178 devant les Nations unies et la Cour suprême».

M. Ryan a répliqué que l'argumentation soutenait une loi adoptée en 1988 et qu'il a toujours été clair que le gouvernement allait réexaminer la situation.

Au terme de l'entrevue, M. Laurin s'est montré optimiste. «Nous avons réussi à mettre M. Laurin sur la défensive. Nous sommes confiants de l'amener à retraiter».

Pour sa part, M. Ryan s'est montré prêt à apporter des améliorations à son projet de loi. Lesquelles? Le ministre a refusé de le préciser. «Quelqu'un qui aurait la prétention de présenter un projet de loi parfait serait un sot, un vaniteux incompréhensible», s'est-il permis d'ajouter. «Je passe pour un des ministres qui fait le plus d'améliorations à ses projets de loi», a-t-il renchérit.

Claude dérogatoire: Ryan reste muet

LE DEVOIR

Le gouvernement du Québec reconduira-t-il en décembre prochain les clauses nonobstant des lois sur l'éducation?

Le ministre Ryan n'a pas voulu répondre à la question. Il y a cinq ans, alors qu'il était titulaire du ministère de l'Éducation, M. Ryan avait assorti la loi sur l'instruction publique (loi 107), la loi sur le Conseil supérieur de l'éducation et la loi sur le ministère de l'Éducation d'une clause dérogatoire.

«J'ai fait mon devoir comme législateur», a-t-il dit hier.

«Je crois toujours que la religion est une présence bienfaisante dans les écoles, pourvu que ça ne soit pas contraire à la volonté des parents», a-t-il ajouté.

Les «ennemis du Canada»

Campbell offre des excuses

PRESSE CANADIENNE

Vancouver — La candidate Kim Campbell n'a pas perdu de temps avant de s'excuser pour un mot mal placé qui aurait pu lui nuire peu de temps avant le congrès de leadership des conservateurs.

Elle a convoqué une courte conférence de presse pour dire qu'elle regrette d'avoir traité d'«ennemis des Canadiens» ceux qui croient que le problème de la dette nationale et du déficit n'est pas sérieux ainsi que ceux qui affirment qu'il faut abolir la TPS.

«Si quelqu'un a été offensé, je m'en excuse, a déclaré Mme Campbell devant la presse au sujet des termes utilisés au cours du débat télévisé de jeudi dernier. Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire et aussitôt le mot sorti de ma bouche, je me suis rendu compte qu'il était plus fort que ce que je voulais dire.»

«Je ne pense pas que j'ai vraiment vexé qui que ce soit sauf ceux qui le sont constamment», d'ajouter la ministre



Kim Campbell

de la Défense.

Pour sa part, en faisant allusion à 1,6 million de chômeurs qui ne sont pas nécessairement d'accord avec les pratiques économiques du gouvernement, le député libéral David Dingwall a demandé si la condamnation ministérielle reflétait la politique officielle des conservateurs.

Par ailleurs, en tournée à Victoria, le candidat Jean Charest a émis l'opinion que Mme Campbell avait bien fait d'offrir ses excuses au sujet des «ennemis du Canada». «Je pense que c'était inapproprié», a-t-il dit. Le député de Sherbrooke ne sait toutefois pas si l'incident nuira aux chances de la ministre de succéder à M. Brian Mulroney.

Certains des adversaires de Mme Campbell croient qu'elle est élitiste et a tendance à écarter quiconque diverge d'opinion avec elle. Cette dernière estime toutefois que son attitude dans le dossier de l'avortement et du contrôle des armes prouve le contraire.

*Je suis patient
Tu es patient
Il est patient...
Nous sommes
Infirmières!*

**ON A BESOIN
DE VOTRE
PRESSION**

D'ici le premier juin, plus d'un million de Québécoises et de Québécois recevront les soins attentifs de quelque 44 000 infirmières du Québec. Il faut du cœur pour être infirmière. Du cœur tout court, mais surtout du cœur à l'ouvrage. Il faut savoir se tenir debout.

Les infirmières veulent négocier avec le gouvernement. Elles ont besoin de votre pression, de la pression que vous pouvez exercer auprès du gouvernement pour négocier les conditions de travail qui leur permettront de vous offrir de meilleurs soins. Appuyez les infirmières dans leurs négociations pour votre santé.

Composez sans frais le

1-900-645-SANTÉ

7 2 6 8
Votre appel sera automatiquement mis en mémoire et compilé.



URGENT! **DERNIERS JOURS** FERMETURE LE 31 MAI

ÉCONOMISEZ
DE **60 À 80%**

CESSATION D'ACTIVITÉS
STOCK DE PLUSIEURS MILLIONS DE DOLLARS
TOUT DOIT PARTIR RAPIDEMENT!
TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX

Parvizian Masterpieces, le plus grand marchand de tapis d'Orient aux États-Unis depuis plus de vingt-cinq ans, ferme les portes de son magasin de Montréal. Parvizian a toujours joui d'une solide réputation pour la qualité de son service, le choix offert est le meilleur rapport qualité/prix. Le stock à liquider dépasse plusieurs millions de dollars. La collection comprend de magnifiques Kashan, Nain, Esfahan, Heriz, Sarouk, Hamadan, Mahal, Serapi, Tabriz, etc. Profitez de ce solde de cessation d'activités pour vous offrir un splendide tapis d'Orient noué main à un prix incroyablement réduit.

Nous étudierons toute offre raisonnable

Parvizian
Masterpieces

1826, rue Sherbrooke Ouest Montréal 939-8906
Dimanche au vendredi, 10 h - 20 h; samedi, 10 h - 17 h.

POURQUOI PAYER LE PLEIN PRIX DE DÉTAIL? FAITES VOTRE OFFRE!

• POLITIQUE •

Les accords parallèles à L'ALENA

Crosbie et Ciaccia
prônent la prudenceMICHEL VENNE
LE DEVOIR

Stowe — Le ministre fédéral des Pêches, M. John Crosbie, et le ministre québécois des Affaires internationales, M. John Ciaccia, ont recommandé hier aux Américains de faire preuve de prudence dans la négociation des ententes parallèles à l'Accord de libre-échange nord-américain.

Les deux ministres ont profité de leur participation à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, hier, à Stowe, au Vermont, pour faire ces mises en garde.

«Ne fondez pas trop d'espoirs sur ces ententes parallèles», leur a dit M. Crosbie, qui souhaite qu'elles n'aboutissent qu'à des aménagements de nature «cosmétique» à l'ALENA, dans le simple but de gagner l'opinion publique américaine.

Mais tout porte à croire que ces ententes parallèles seront bien plus que cosmétiques. Elles sont «la clé du succès», affirme carrément le chef de cabinet du Délégué commercial des États-Unis, M. Thomas Nides.

M. Nides affirme que ces ententes sur l'environnement et les normes du travail, sont essentielles pour obtenir l'appui du Congrès américain, réfractaire à l'ALENA.

Devant les participants à la Conférence, M. Nides a évoqué la possibilité que ces deux ententes accouchent d'autant de commissions tripartites (Canada-USA-Mexique), qui auraient le pouvoir de forcer un des trois pays à appliquer chez lui ses propres lois dans ces deux domaines.

Il semble que le Mexique, par exemple, n'applique pas de façon systématique ses propres normes en environnement.

A cela, le ministre québécois John Ciaccia rétorque qu'il ne «faut pas toucher à la souveraineté de chaque pays». Selon lui, les accords parallèles sont acceptables, mais dans la mesure où «ils ne mettent pas en péril l'ALENA lui-même».

Aux Américains, M. Ciaccia demande s'ils aimeraient que les Canadiens et les Mexicains, siégeant sur une commission, ordonnent aux États-Unis de fermer une usine en Louisiane parce qu'elle ne répond pas aux normes environnementales ou aux normes du travail.

M. Nides a convenu que la bataille pour l'ALENA serait sans doute «féroce» aux États-Unis, mais qu'il croyait réaliste de penser que le Congrès le ratifierait au début de l'automne.

M. Crosbie signale pour sa part que l'opposition est vive au Canada de la part des mouvements syndicaux. «Les syndicats sont contre tout, y compris contre l'ALENA», dit le ministre. Dès que quelqu'un attrape un bouton sur le nez, ils en imputent la faute à l'ALENA», lance-t-il en boutade.

Selon M. Crosbie, l'accord sera ratifié par la Chambre des communes et le Sénat d'ici quelques semaines. Le Canada deviendrait alors le premier des trois pays à le faire.

Le ministre soutient qu'il n'y a pas de raison d'avoir peur de la concurrence des travailleurs mexicains. Malgré leurs bas salaires, ils ne menacent pas nos emplois, dit-il, parce que nous avons chez nous des avantages que les entreprises n'ont pas au Mexique au chapitre des transports, des communications, de l'accès au capitaux.

Il ajoute que la prospérité d'un pays dépend aussi de celle de ses partenaires commerciaux. L'ALENA aidera le Mexique à être plus prospère.

Lucien Bouchard
va «devoir appuyer
le Parti libéral»,
soutient Bourassa

LE DEVOIR

Stowe — Lucien Bouchard va «logiquement en venir à devoir appuyer le Parti libéral du Québec» quant à sa politique linguistique, a soutenu, avec une pointe d'ironie, hier, en marge d'une conférence internationale à Stowe, au Vermont, M. Robert Bourassa. Le premier ministre réagissait aux propos tenus par M. Bouchard dans une entrevue au DEVOIR. M. Bouchard se déclare favorable à l'affichage bilingue.

Le chef libéral croit que M. Bouchard a également «mis le doigt dans l'engrenage» libéral en ce qui a trait aux relations entre le Québec et le Canada. «Il parle d'une conférence parlementaire, dit-il. Le Marché commun a commencé comme ça. Au début, l'assemblée parlementaire n'avait pas de pouvoirs et elle était composée de députés des parlements nationaux.

«Ils se sont aperçus que si on avait l'intégration économique, il fallait un parlement correspondant et les députés européens sont élus au suffrage universel, et leurs pouvoirs augmentés au fil des ans. M. Bouchard va être obligé de suivre le même raisonnement et on va aboutir à du néo-fédéralisme».

Clark met fin à sa valse-hésitation

Le ministre ne se présentera pas à la tête du Parti conservateur

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Après avoir laissé planer le doute, le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, a mis fin aux rumeurs, hier, en annonçant qu'il ne se présentera pas à la tête du Parti conservateur.

Au cours d'une conférence de presse à Ottawa, le ministre a déclaré qu'il était maintenant convaincu que sa décision première de ne pas se lancer dans la course était la meilleure.

«Je me serais lancé dans la course seulement si j'avais été convaincu que j'aurais été le seul candidat apte à former un gouvernement majoritaire à la suite des prochaines élections fédérales, a-t-il fourni comme explication. Après mûre réflexion, j'estime que Jean Charest et Kim Campbell pourraient tous deux former un gouvernement majoritaire suffisamment ouvert et représentatif pour rallier les Canadiens.»

M. Clark en est arrivé à cette décision après avoir tâté le pouls de quelques sondages qui ont confirmé les appuis solides de M. Charest et de Mme Campbell auprès des députés et de l'électorat canadien.

Selon quelques relevés indépendants, la répartition des députés confirme l'avance de Mme Campbell mais ses appuis ne sont pas assez fermes pour éviter un deuxième tour de scrutin.

Vendredi, un nouveau sondage Gallup donnait Kim Campbell gagnante avec 38 pour cent des députés. Jean Charest, lui, a augmenté sa visibilité. Il rallie maintenant l'appui de 31 pour cent des députés, soit une hausse de 5 points de pourcentage depuis le mois d'avril. On dénombre 24 pour cent d'indécis.

En février, le ministre avait affirmé qu'il ne se représenterait pas dans sa circonscription albertaine de Yellowknife, mettant ainsi fin à une longue carrière politique. À la suite d'appels répétés de la part de délégués et de partisans aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti l'engageant à briguer l'investiture, il s'est mis toutefois à y penser à deux fois.

Mais puisque le gouvernement conservateur sera reporté au pouvoir sous Kim Campbell ou Jean Charest, croit-il, il préfère ne pas brouiller les cartes. Pour l'instant, il n'a pas l'intention de se prononcer en faveur d'un candidat ou d'un autre.

Jeudi, au cours du quatrième débat télévisé des aspirants conservateurs, Jean Charest avait encouragé le ministre à faire le saut dans l'arène. À ses yeux, cela aurait ajouté du piquant au congrès de juin et aurait sûrement forcé plusieurs tours de scrutin.

De leur côté, voyant que la candidature d'un ministre albertain influent et respecté viendrait gruger leurs appuis, Mme Campbell et le candidat albertain Jim Edwards s'étaient montrés moins réceptifs à cette idée.

Cette valse-hésitation du ministre Clark a laissé plus d'un député songeur.

La députée de Louis-Hébert, Suzanne Duplessis, partisane de Mme Campbell, avait du mal à expliquer les hésitations de M. Clark.

«Je me demandais physiquement comment il pouvait se présenter et penser l'emporter parce qu'à travers le Canada, les députés ont fait leur choix et ils ont été élus sous telle ou telle bannière», a-t-elle avancé.

Le débat de jeudi à Vancouver s'est déroulé sans véritable accroc si



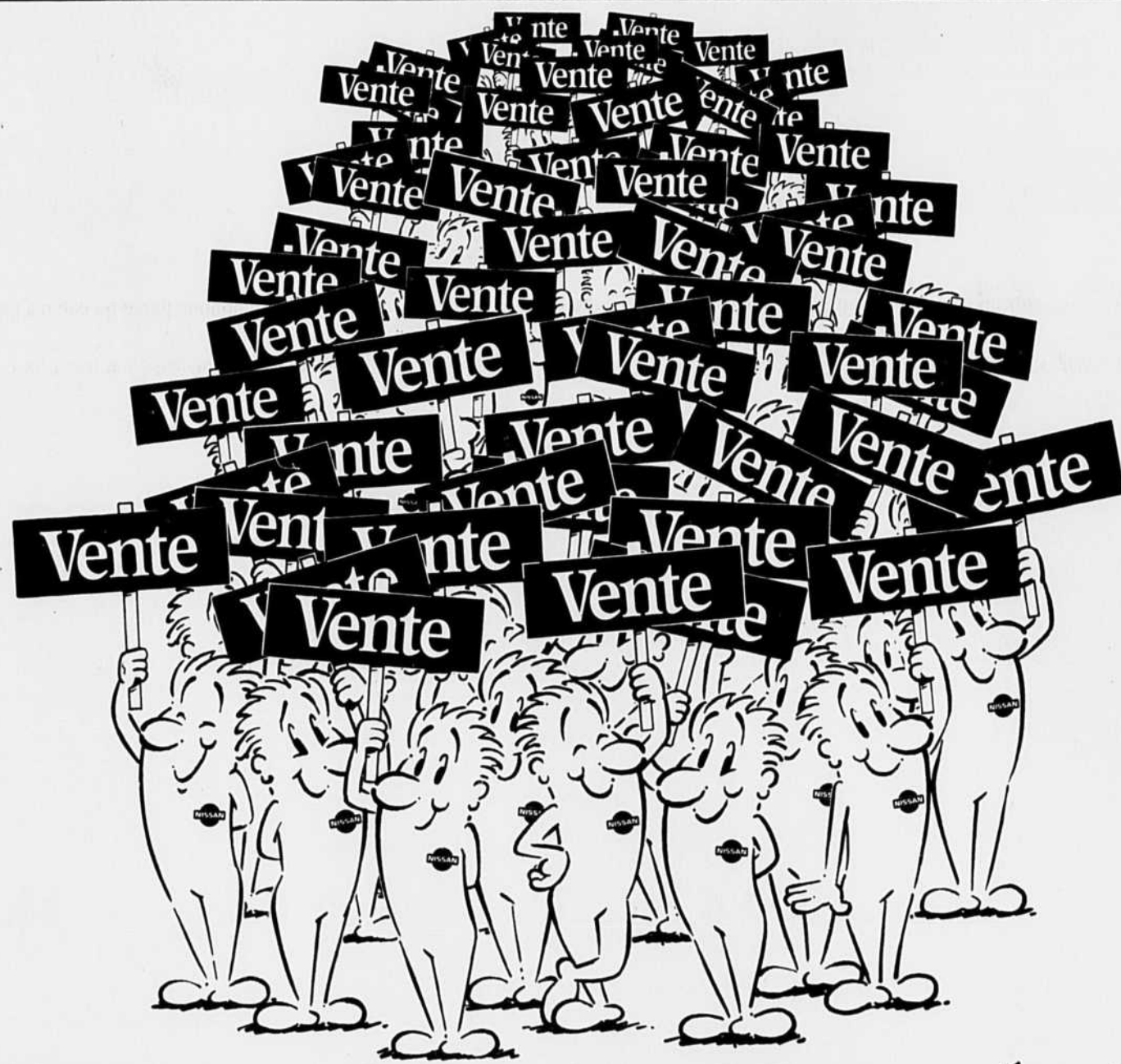
PHOTO PRESSE CANADIENNE

Joe Clark: «Après mûre réflexion, j'estime que Jean Charest et Kim Campbell pourraient tous deux former un gouvernement majoritaire».

ce n'est le commentaire de Mme Campbell à l'endroit de ceux qui minimisent l'importance du problème de la dette et du déficit. «Les ennemis du Canada (...) sont ceux qui préchent aux Canadiens que la dette et les déficits ne représentent pas un problème», a-t-elle souligné.

Ce commentaire a suscité l'ire du Parti libéral.

«Cette remarque montre qu'elle a l'esprit fermé, qu'elle est arrogante et qu'elle n'a aucun respect pour l'opinion publique», a clamé le député libéral ontarien Sergio Marchi, à l'issue de la période des questions.

Les 58 concessionnaires Nissan du Québec
ont décidé de faire front commun.Sentra DLX Spéciale
À partir de 10 895\$*Altima XE
15 995\$**Maxima GXE
22 495\$**Costaud DLX
8 995\$**

Certaines manifestations n'entraînent pas de polémique. Comme celle de vos très sympathiques concessionnaires Nissan qui ont fait un consensus général pour vous offrir des prix de vente renversants. Ils sont tout aussi solidaires quand il s'agit de parler de la qualité de leurs véhicules; que ce soit de l'économique Sentra, de la révolutionnaire Altima, de la luxueuse Maxima ou du robuste Costaud. Ils partagent également une même fierté quant à leur garantie, la meilleure de l'industrie pour la deuxième année consécutive, selon le CAA-Québec. Passez vite chez l'un de vos très sympathiques concessionnaires Nissan. Ils n'ont que de l'enthousiasme à manifester, et une vente qui fait l'unanimité.

Votre très sympathique concessionnaire **NISSAN**

Les gens avisés lisent toujours le petit caractère et bouclent leur ceinture de sécurité. *Prix spécial pour la Sentra Spéciale. Certaines caractéristiques illustrées peuvent différer du modèle annoncé. **Prix spécial pour une Altima XE, une Maxima GXE et un Costaud DLX 4X2 1993. Taxes, transport et préparation en sus. Voyez votre concessionnaire Nissan pour tous les détails.

Le marathon d'écriture

24 HEURES DE CRÉATION LITTÉRAIRE

Qui a dit que les jeunes sont indifférents au pouvoir d'expression écrite de notre belle langue? Qu'ils ne forment en sorte qu'une génération passionnée de jeux Nintendo et de télévision? Les 18 et 19 mars derniers, sous le thème «On n'arrête pas le printemps», un marathon d'écriture de 24 heures consécutives, auquel ont participé plus d'une centaine de jeunes, venait nuancer ces affirmations.

Lancé en 1990 par le Cégep André-Laurendeau, le marathon d'écriture a rapidement fait boule de neige. Il a attiré cette année 134 étudiants et étudiantes issus de 25 cégeps. Bruno Roy, président des écrivains et des écrivains québécois, assurait la présidence d'honneur de cette édition 1993, tenue simultanément au Cégep André-Laurendeau, au Cégep de Chicoutimi et à l'Institut maritime du Québec à Rimouski. Une subvention de la Fondation du Cégep André-Laurendeau en a permis la réalisation.

Un marathon enrichi d'ateliers d'écriture

Pour éviter les «blancs d'inspiration» inévitables au cours de 24 heures consécutives d'écriture, le comité organisateur du Cégep André-Laurendeau décidait d'enrichir l'activité d'ateliers d'écriture. Ces derniers, animés par divers écrivains et journalistes, visaient un double objectif: familiariser les marathonniennes et les marathonniens avec différents genres littéraires et servir de pistes de rédaction à ceux qui se voyaient subitement à court d'idées. Ainsi, en participant au marathon d'écriture 1993, les jeunes ont pu approfondir leurs connaissances sur le discours narratif avec Emmanuel Aquin, le texte d'opinion avec Josée Boileau, le texte humoristique avec Bruno Roy et le discours poétique avec Claudine Bertrand. La présence continue du président

d'honneur, Bruno Roy, et une rencontre avec deux écrivains réputés, Louis Caron et Marie Laberge, venaient compléter ce programme.

Le concours littéraire

Le marathon d'écriture comprend également un concours littéraire. Il s'est déroulé simultanément dans les trois cégeps participants, le vendredi 19 mars à 6 h 15, soit à la 14e heure du marathon. L'épreuve consistait à composer, durant une heure, un texte d'environ 250 mots débutant par «Ah que la neige a neigé!», inspiré d'un poème de Nelligan. Chaque collège hôte devait sélectionner les trois meilleurs textes. Le jury provincial a eu la difficile tâche de désigner le texte gagnant parmi les neuf compositions finalistes. Le jury était composé de Josée Boileau, journaliste au quotidien *Le Devoir*, Jacques Laurin, auteur et directeur du Conservatoire Lassalle et Bruno Roy, président de l'Union des écrivains et des écrivains québécois et président d'honneur du marathon d'écriture.

Un gagnant provincial et une mention

Deux textes ont séduit le jury: celui de Patrick Drapeau qui mérite le premier prix, devenant ainsi le grand gagnant de l'édition 1993 du marathon d'écriture, et celui de Guillaume Bard, couronné d'une mention. Patrick et Guillaume sont deux étudiants en Lettres du Cégep de Rimouski. Une publication dans le quotidien *Le Devoir* constituant le prix du concours, les deux textes sont publiés dans cette page. Les sept finalistes méritent également d'être félicités:

AU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU:

Luc Dagenais du Cégep de L'Outaouais (1er prix)
Maude Goyer du Cégep Marie-Victorin (2e prix)
Marie-Pier Elie du Cégep André-Laurendeau (3e prix)

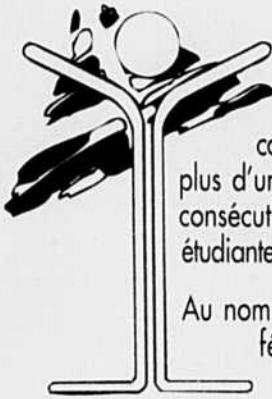
AU CÉGEP DE CHICOUTIMI:

François Brassard du Cégep de Chicoutimi (1er prix)
Rachel Tremblay du Cégep de Chicoutimi (2e prix)
Dany Racine du Cégep de Chicoutimi (3e prix)

À L'INSTITUT MARITIME DE RIMOUSKI:

Reynald Viel du Cégep de Matane (1er prix)

Un marathon d'écriture mémorable



En tant qu'organisme voué notamment au soutien et au développement d'activités de formation, la Fondation du Cégep André-Laurendeau est très heureuse d'avoir contribué à la réalisation du marathon national d'écriture de 1993. Cet événement, où plus d'une centaine de cégépiens participent à des activités d'écriture durant 24 heures consécutives, constitue une occasion privilégiée de développer chez les étudiants et les étudiantes un engouement réel pour une langue française mieux maîtrisée.

Au nom du Conseil d'administration de la Fondation, nous réitérons nos plus sincères félicitations au lauréat du concours littéraire, **Patrick Drapeau**, ainsi qu'au

récipiendaire d'une mention, **Guillaume Bard**. Nous aimerions également souligner les efforts de tous les finalistes et, bien sûr, de tous les participants qui, surmontant leur fatigue, ont réussi à écrire d'excellents textes.

Cégépiens et cégépiennes, faites vos provisions de sommeil et donnons-nous rendez-vous l'an prochain, pour la quatrième édition du marathon d'écriture.

Richard Deschamps, président
Fondation du Cégep André-Laurendeau

Marathon d'écriture - édition 1993 — Texte gagnant - 1^{er} prix

Ah que la neige a neigé... Je suis heureux de l'avoir regardée tomber toute la nuit, comme je le faisais autrefois. Je me rappelle des moments heureux où mon vieux grand-père venait nous réveiller, à l'étage, mes trois petits frères et moi, sans que les parents ne s'en doutent. On s'installait devant la grande fenêtre carrelée du salon d'où l'on pouvait voir la petite ville blanchir peu à peu.

Grand-père nous rapprochait tous et un murmure grave et doux emplissait de sa chaleur la pièce obscure. Il nous racontait plein d'histoires et de légendes qui changeaient avec le temps sauf une, qui n'a jamais changé, et qu'il nous racontait pendant la nuit de la première neige de l'année.

C'est l'histoire de sa petite sœur Alphonsine, qui avait été avalée par la neige à l'âge de quatorze ans. La dernière fois que Grand-père l'a vue, elle plongeait dans la gigantesque tombée de flocons, comme tombait la neige cette nuit. On n'a jamais su si on l'avait retrouvée ou



M. Patrick Drapeau, gagnant national du Marathon d'écriture panquébécois du Cégep André-Laurendeau (photo IMQ).

non et, de toute façon, ça ne nous intéressait pas. C'est la manière dont il décrivait sa sœur se fondre parmi les flocons qui nous captivait. Il pouvait passer des heures à seulement nous décrire la neige. Il n'avait aucune haine envers elle, au contraire, il lui pardonnait. Comment une chose aussi pure avait-elle pu faire consciemment une pareille atrocité? Non... Il nous embarquait dans son rêve, nous l'a légué et depuis, il nous a tous les quatre suivis.

À chaque première nuit de neige, la voix de Grand-père et le son de ses larmes éclatant dans mes mains reviennent me hanter. Je ne peux me raisonner. Je m'entoure des portraits de Grand-père et de mes frères et les tourne vers la grande fenêtre du salon de ma petite maison, question de ne pas être seul. Je commence à murmurer l'histoire de la petite disparue et puis c'est le silence contemplatif jusqu'au matin couvert de neige...

Patrick Drapeau
Cégep de Rimouski

Marathon d'écriture - édition 1993 — Mention

Ah que la neige a neigé... sous les cieus hivernaux. La tombée des flocons aseptisés innocent les parvis. Et la mort meurt sous la blancheur désolée...

Autre part, c'est Blanche-Neige qui s'approche vers les rives de l'enfance. Blanche-Neige dans la ville s'éclipse, se dérobe aux regards fulgurants des grands. Encore tout enfance, simple et candide, elle n'a pas croqué la pomme. Elle va.

Les cristaux fiévreux choient et déchoient, tombent et chaulent la terre charbonneuse.

Surviennent Adam et sa pomme. Ève n'y est pas: congé de maladie.

Adam partage sa pomme coupable avec Blanche-Neige dans un train de banlieue. Terminus, c'est la fin du trajet. C'est la fin de l'enfance: Blanche-Neige est amoureuse. C'est trop tard; trop tard pour retrouver sa naïveté d'enfant, trop tard pour retourner en arrière, trop tard pour recueillir les joies simples de l'enfance. Trop tôt pour en mourir.

La mort des illusions.

La neige s'est salie, finie la pureté infantile.

Saleté rivale!

Ève la sidéenne rougit d'avoir contaminé la «pauvre petite» Blanche-Neige. À qui la faute?

Si la neige a neigé au temps de mon enfance, elle s'est vite souillée de ma désillusion.

Quelle heure est-il? Dix-huit ans. Dix-huit ans qu'elle m'a suivi et tout d'un coup sans crier gare,

elle s'enfuit et s'en fout éperdument, mon enfance!

Je reste là, immobile, sur le quai d'une gare à regarder le temps qui passe, ma valise à mes pieds.

Mon enfance est partie, souillée.

Et moi j'attends, dévalisé.

Guillaume Bard
Cégep de Rimouski

MOT DE LA MINISTRE DE LA CULTURE POUR LE MARATHON D'ÉCRITURE

«On n'arrête pas le printemps», comme on ne peut arrêter, semble-t-il, les jeunes de s'intéresser à l'écriture. Un événement comme le marathon d'écriture le confirme bien.

Notre langue constitue un moyen privilégié d'exprimer notre culture et d'y accéder. Avec cet événement, les organisateurs du marathon ont développé une forme de sensibilisation fort dynamique en faveur de la maîtrise du français.

Je les félicite et les encourage à poursuivre cette initiative. De jeunes écrivains ont répondu avec enthousiasme au défi qui leur était lancé et j'y vois un indice prometteur de l'intérêt que manifeste notre jeunesse envers l'écriture. À nous de continuer à leur offrir des conditions stimulantes leur permettant de valoriser leur propre langue.

Je tiens à féliciter les gagnants ainsi que tous les participants qui ont surmonté, pendant 24 heures, l'angoisse de la page blanche. Vous nous avez prouvé qu'il y aura toujours de ces affamés d'écriture qui choisissent la plume pour exprimer leur vision du monde, articuler leur pensée et donner libre cours à leur imagination au grand plaisir des lecteurs et lectrices que nous sommes.

Liza Frulla
Liza Frulla, Ministre de la Culture

**Gouvernement
du Québec**

LE MARATHON D'ÉCRITURE: UNE EXPÉRIENCE FÉCONDE ET AUDACIEUSE

Le marathon d'écriture est une expérience aussi féconde qu'audacieuse. Mes félicitations vont aux personnes qui ont signé les textes gagnants, dont on pourra apprécier ici les qualités. Mais je tiens aussi à rendre hommage aux autres, à celles et à ceux qui n'ont pas craint de relever, à chaud, les défis de la langue. On ne peut qu'admirer leur imagination, leur sens du verbe, leur ténacité.

Ce marathon, qui s'est déroulé au cégep André-Laurendeau, montre bien que nos jeunes ont toujours le goût de la langue. À nous de leur fournir les moyens d'exprimer cet attachement avec limpidité et avec satisfaction. Mes efforts vont en ce sens et j'appuie sans réserve les personnes ou les organismes qui, à l'instar des créateurs du marathon, innove dans cette quête d'une langue de meilleure qualité.

La ministre de l'Éducation
et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science
Lucienne Robillard



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la science



Lucienne Robillard

LE DEVOIR

LE MONDE

P E R S P E C T I V E S

Comprendre et ressentir

De nombreux essais analysent le drame bosniaque

SYLVIANE TRAMIER
LE DEVOIR

Quand il s'agit de conflits armés, la question «pourquoi?» est entre toutes la plus hardie, la plus difficile, et la seule au fond qui vaille la peine qu'on la pose. De nombreux ouvrages parus récemment sur la guerre dans l'ex-Yougoslavie ne fournissent pas de réponse péremptoire, mais ils cherchent à remonter aux origines du conflit. Sinon pour le légitimer, du moins pour tenter de donner aux lecteurs des repères historiques pour comprendre le pourquoi des choses.

Mais avant de comprendre, ressentir. Dans son «Journal de guerre», Zlatko Dizdarevic, chef de la rédaction du quotidien sarajevien *Ostobodenje* (Libération), se fait chroniqueur de la vie quotidienne dans la capitale bosniaque assiégée. «Il a plu hier, mais nous étions nombreux à ne pas penser qu'il fallait attraper l'eau dans des casseroles et des seaux. Comment savoir, après toutes ces années, qu'il faut collecter l'eau de pluie? Mais à la prochaine averse, s'il y en a, nous saurons quoi faire. D'ailleurs, la prochaine fois nous saurons plein de choses, si prochaine fois il y a.»

Sur ce mode feutré, tout de colère contenue, Zlatko Dizdarevic décrit la résistance au jour le jour des habitants de Sarajevo, leur combat pour rester en vie et humain. «Pendant une nuit de plus, longue, trop longue, Sarajevo est restée les yeux ouverts. Après toute une journée et une nuit d'obscurité, on attendait la lumière, mais elle n'est pas venue. Par une matinée froide et triste, on a appuyé sur les interrupteurs pour «éteindre» l'électricité dans les appartements, on a «éteint» les poêles froides et on s'est mis à attendre une nouvelle nuit.»

Le défi quotidien

Chacun à Sarajevo relève son défi quotidien. Celui de Zlatko Dizdarevic est la publication de *Ostobodenje*, qu'il arrive. «Mais une idée a fini par s'imposer: tant pis si nous sommes seuls, si les «étrangers» sont impuissants face à ce qui se passe chez nous. La grande illusion s'est dissipée. Nous savons maintenant que l'homme doit tracer seul son chemin et remporter la lutte pour la vie. Il ne peut subsister que grâce à ses propres forces, et n'est jamais redevable à ceux qui ne le méritent pas.»

Le propos de Mihailo Crnobrnja est d'ordre plus directement pédagogique. Dernier ambassadeur de Yougoslavie auprès de la CEE, il démonte chaque pièce du puzzle yougoslave pour mieux exposer les ressorts du «Drame yougoslave». Tout en constatant que «l'histoire ne doit pas, ne peut pas être le seul critère pour déterminer le droit de telle ou telle ethnie à un territoire particulier», il exhume du passé les événements, les alliances, les antagonismes anciens, et les idéologies qui ont conduit à l'explosion d'aujourd'hui. Le mérite de son ouvrage, clair et concis, est aussi de rappeler que la Yougoslavie n'était pas née d'un peu de caprice de l'histoire, mais également d'aspirations anciennes et souvent renouvelées à une union des «Slaves du sud».

Trois intellectuels français d'origine croate ont rassemblé dans «Le nettoyage ethnique» des textes d'écrivains, d'hommes politiques, d'universitaires, d'académiciens, de militaires et d'historiens qui ont joué un rôle dans l'élaboration d'un certain courant totalitaire du patriotisme serbe. Le «dévoilement du patriotisme national-communiste» prend sa source, selon les auteurs, dans un arsenal doctrinal élaboré par les tenants de la «Grande Serbie, homogène et pure» dès le début du 19^e siècle. Et «c'est la tendance national-communiste dure qui tient le haut du pavé» à Belgrade même s'il existe bel et bien une opposition démocratique.

Un dernier ouvrage, «Le livre noir de l'ex-Yougoslavie», se détourne des racines historiques pour se pencher sur l'actualité du conflit. L'approche est journalistique. Dédié à la mémoire de Pierre Blanchet, grand reporter au magazine *Le Nouvel Observateur*, tué le 19 septembre 1991 en Croatie, le recueil réunit les vingt et un rapports d'enquêtes rédigés en 1992 et 1993 par diverses institutions et organisations internationales sur les crimes de guerre et le nettoyage ethnique commis en Croatie et en Bosnie. Témoignages, descriptions de cas de viol, listes des camps de détention, catalogues des exécutions sommaires, des mauvais traitements, des déplacements forcés: un inventaire sur lequel vient buter encore et toujours la question «pourquoi?».

- ◆ *Journal de guerre: chronique de Sarajevo assiégée*, Zlatko Dizdarevic. Éditions Spengler, 1993.
- ◆ *Le drame yougoslave*, Mihailo Crnobrnja. Éditions Apogée, 1992.
- ◆ *Le nettoyage ethnique. Documents historiques sur une idéologie serbe*, rassemblés par Mirko Grmek, Marc Gjidara et Neven Simac. Éditions Fayard, 1993.
- ◆ *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie. Purification ethniques et crimes de guerre, documents rassemblés par Le Nouvel Observateur et Reporters sans frontières*. Éditions Arlea, 1993.

Mission inquiète en Haïti

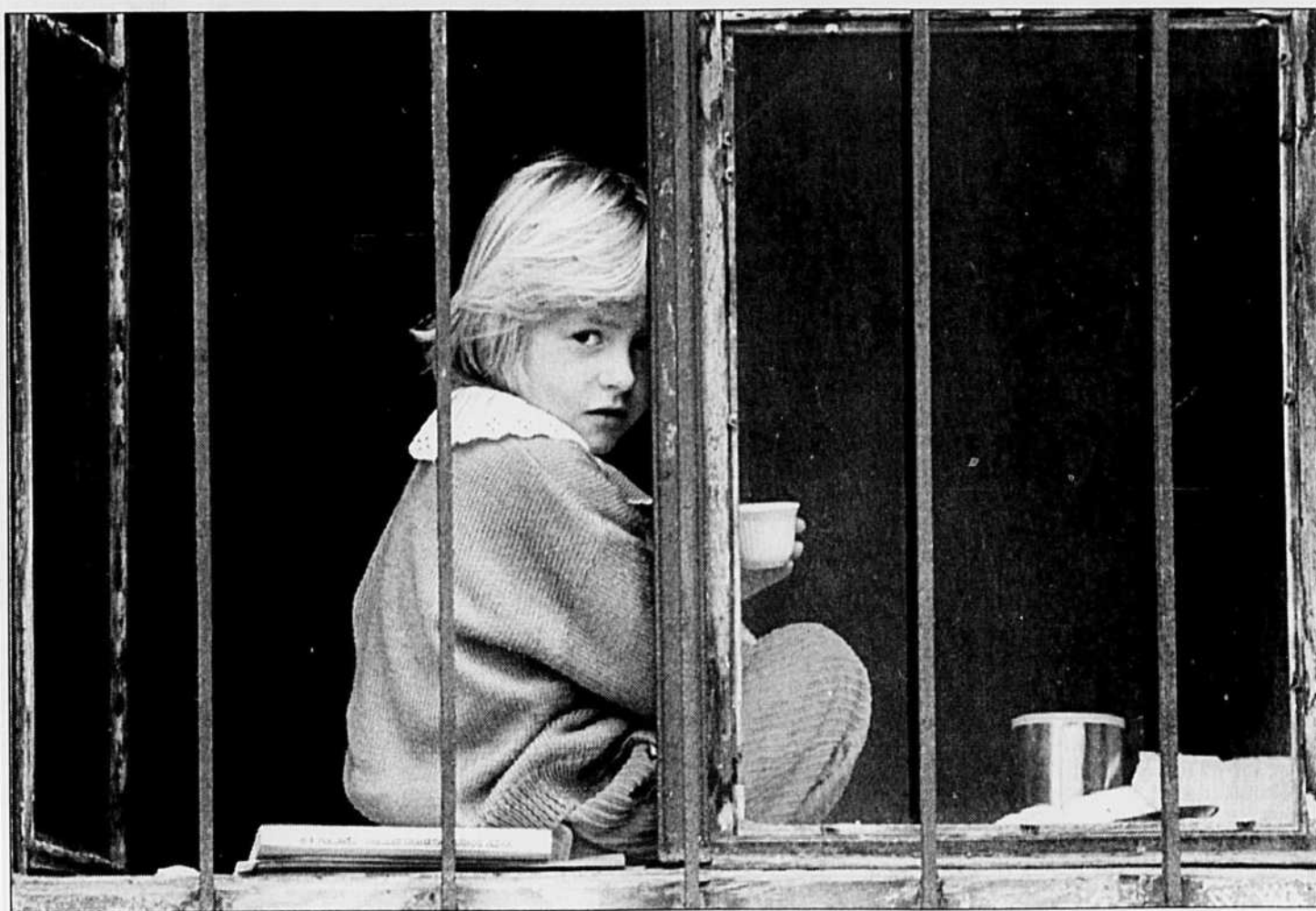
Port-au-Prince (AFP) — Les responsables de la mission civile internationale de l'Organisation des États américains (OEA) et de l'ONU ont exprimé au chef de l'armée haïtienne, le général Raoul Cédras, leur «préoccupation» concernant les «multiples et graves» violations des droits de l'homme dans le pays. Dans un communiqué publié hier à Port-au-Prince, la mission précise qu'à l'issue d'une rencontre mercredi avec le général Cédras et le haut commandement militaire, la mission et l'armée haïtienne sont convenues d'un «mécanisme permettant de soumettre aux autorités militaires les cas les plus graves et les plus urgents de violation des droits de l'Homme».

Les métallos rentrent

Bonn (AFP) — Après 12 jours de grève dans la métallurgie de l'ex-RDA, patronat et syndicat ont passé hier un accord qui permet aux employeurs de repousser de deux ans l'égalisation des salaires de l'est sur ceux de l'ouest, mais qui préserve le système des conventions salariales, base du consensus social en Allemagne fédérale. Après 21 heures d'après négociations à Dresde, IG Metall et l'organisation patronale Gesamtmetall ont annoncé en mi-journée qu'un compromis avait été conclu pour l'Etat fédéré de Saxe. Il fera école dans tout l'est de l'Allemagne, selon les négociateurs.

La Bosnie-Herzégovine à la veille du «référéndum» serbe

Serbes et Croates continuent de raser les enclaves musulmanes



Cette réfugiée musulmane de quatre ans vit dans le camp de Travnik depuis 22 jours. Elle sera moins seule dès la semaine prochaine alors que le camp recevra des centaines d'autres réfugiés fuyant l'offensive serbe contre l'enclave musulmane de Brcko.

Amnistie s'en va-t-en paix

D'APRÈS AFP

Londres — Une «caravane de la conscience» pour la Bosnie-Herzégovine va traverser l'Europe à partir de demain jusqu'aux frontières de la Serbie et de la Croatie, à l'initiative d'Amnistie internationale pour sensibiliser les Européens sur les violations permanentes des droits de l'Homme en Bosnie.

Deux autobus, emmenant à leur bord des membres de l'organisation de défense des Droits et libertés, des représentants religieux, syndicaux et associatifs, quitteront Dublin pour se rendre le 17 mai à Holyhead (Pays de Galles), le 18 à Bruxelles puis Strasbourg (France), le 19 à Munich (Allemagne), le 20 à Vienne et le 21 à Szeged (Hongrie), a annoncé hier à Londres l'organisation.

Chaque étape sera marquée par des rassemblements populaires pour la paix en Bosnie, répercutant le message de la caravane: «Arrêtez les tortures, les viols, les meurtres et jugez les responsables.» Aux frontières de la Serbie et de la Croatie, l'arrivée de la caravane sera saluée par des cérémonies autour de la Tisa et de la Drava, deux rivières traversant des cités-martyrs du conflit dans l'ex-Yougoslavie, dont Osijek et Vukovar.

Les Canadiens ont triché

Ils ont contourné les directives de l'ONU

Toronto (PC) — L'année dernière, à Sarajevo, les militaires canadiens ont contourné les directives de l'ONU régissant les munitions dans le but de mieux assurer leur sécurité, a révélé le général à la retraite Lewis MacKenzie.

L'officier canadien s'est aussi déclaré opposé à toute offensive aérienne que pourrait lancer la communauté internationale.

Les Canadiens ont enfreint les règlements onusiens en y faisant entrer des munitions interdites et des missiles antichars, a indiqué jeudi l'ancien commandant des forces de l'ONU au cours d'une conférence de presse consacrée à l'ex-Yougoslavie.

Les consignes de l'ONU étaient trop sévères pour la tâche très dangereuse de protéger l'aéroport de Sarajevo, en juillet dernier, donc «nous, les Canadiens, avons triché et passé en douce ces munitions», a expliqué l'officier, selon un article publié par le quotidien *Toronto Sun*.

Le général MacKenzie n'avait pas encore eu l'occasion de parler en public de l'incident et de déplorer à quel point ses troupes étaient mal équipées.

«Je n'ai pas voulu susciter d'inquiétude inutile car les munitions que nous, les troupes canadiennes sous mon autorité, avons ainsi transportées, et l'équipement que nous avions alors, étaient adéquats.

Maintenant que je ne porte plus l'uniforme, je peux dire que ça aurait pu être mieux.»

Le général MacKenzie se dit «outré par l'ignorance» affichée lors des discussions en cours au sujet d'attaques aériennes possibles en Bosnie.

Les hôpitaux, les réfugiés ainsi que les Casques bleus mal équipés deviendraient alors une cible facile et la tuerie continuerait de plus belle.

Seule une opération bien coordonnée, à la fois sur le terrain et dans les airs, pourrait justifier une telle attaque, estime l'ex-militaire.

Pourparlers de paix sur le Proche-Orient

L'échec de la médiation américaine

LE DEVOIR AVEC
AFP, REUTERS ET LE MONDE

La médiation américaine dans les négociations de paix à Washington s'est soldée cette semaine par un premier échec.

La délégation palestinienne, sous les directives de l'Organisation de la libération de la Palestine (OLP), a rejeté les propositions américaines. La neuvième session des pourparlers, suspendue jeudi, n'a pas abouti à la déclaration de principe commune attendue sur l'autonomie des Palestiniens dans les territoires occupés.

Les Palestiniens ont mis directement en cause les États-Unis. Le coordinateur palestinien aux négociations de paix israélo-arabes, M. Nabil Shaath, a accusé hier à Londres les États-Unis d'avoir eu une attitude «totalement injuste».

L'OLP a exprimé sa position dans un mémorandum adressé aux États-Unis et à la Russie, co-parrains la Conférence de paix. Elle trouve que le document de compromis américain se bornait à «représenter le point de vue du gouvernement israélien dans tous ses points» et ignore «la question de Jérusalem et la fin de l'occupation» israélienne (c'est-à-dire le statut des territoires occupés).

Du côté arabe, la situation contrastait avec l'optimisme des semaines passées suite à l'assouplissement des positions du gou-

vernement d'Itzhak Rabin, notamment sur le rapatriement des expulsés palestiniens en Jordanie et au Sud-Liban.

Hanane Achraoui, porte-parole de la délégation palestinienne (réduite à trois membres depuis lundi dernier), a déclaré que «la situation était extrêmement critique et très difficile. On ne peut considérer comme acquise la participation palestinienne» (aux négociations).

Reprise en juin

L'OLP a toutefois appelé les États-Unis à «poursuivre les consultations avec les deux parties pour l'examen des propositions palestiniennes et israéliennes concernant la déclaration de principe». Les négociations pourraient commencer dès la première semaine de juin.

En Syrie, le quotidien gouvernemental *A-Thawra* a aussi critiqué le processus de paix et a demandé des garanties pour le retrait des Israéliens du Golan avant de participer à la prochaine session. Même son de cloche au Liban et en Jordanie, qui ont dénoncé l'absence de résultats concrets depuis le début des négociations.

Du côté israélien, Shimon Peres, le ministre des Affaires étrangères, semblait beaucoup plus satisfait des résultats de la dernière session des pourparlers. «La neuvième session de négociations bilatérales a

prouvé qu'Israélien et Palestiniens sont, malgré tout, proches d'un accord sur la définition de leurs objectifs aux pourparlers» a-t-il déclaré.

Le document israélien de négociations propose de transférer au Conseil exécutif palestinien — qui sera l'autorité suprême dans les territoires pendant la période intérimaire — certains pouvoirs exécutifs, judiciaires et même législatifs.

De plus, Rabin s'est clairement prononcé en faveur de la création d'une police palestinienne dans les territoires, pour assurer la sécurité à la place de Tsahal, l'armée d'Israël.

Sur le terrain, la situation dans «la zone de sécurité» occupée par Israël dans le Sud-Liban s'est quelque peu aggravée pendant la semaine.

Le Fatah (branche armée de l'OLP) et le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP de Georges Habache) ont affirmé avoir mené conjointement hier une attaque anti-israélienne au Liban sud, la deuxième revendiquée par ces formations en moins de 24 heures.

Il s'agit de la quatrième attaque revendiquée par le Fatah au cours des deux derniers mois. La principale formation de l'OLP n'avait plus revendiqué d'opérations anti-israéliennes depuis le début du processus de paix en octobre 1991.

Rencontre Eltsine-Chevardnadze au Kremlin

Appel à un cessez-le-feu en Abkhazie

Moscou (Reuters) — Le président russe Boris Eltsine et son homologue géorgien Edouard Chevardnadze sont convenus hier d'appeler à un cessez-le-feu à partir du 20 mai en Abkhazie, province sécessionniste de la Géorgie.

D'après l'agence de presse Ria, Edouard Chevardnadze a déclaré, à l'issue de son entretien au Kremlin avec Boris Eltsine, que le

cessez-le-feu serait suivi du retrait des équipements militaires lourds de la zone de conflit et d'une interdiction du survol de la région. Edouard Chevardnadze a déclaré, selon Ria, que les discussions s'étaient déroulées dans une atmosphère «parfaitement cordiale, bonne et professionnelle».

L'Abkhazie, située en Géorgie, est depuis près de neuf mois le théâtre de combats

meurtriers entre les forces régulières de Tbilissi et des rebelles séparatistes. D'après la Géorgie, ces derniers seraient approvisionnés en armes par l'armée russe déployée dans la province, ce que dément vigoureusement Moscou.

Les deux gouvernements doivent signer à la mi-juin un traité important comprenant une série d'accords bilatéraux.

D'APRÈS AP, AFP ET REUTERS

À la veille du référendum qui leur permettra de se prononcer sur le plan de paix Vance-Owen, les Serbes de Bosnie poursuivaient leur offensive meurtrière contre la région de Brcko, important point stratégique du nord de la Bosnie.

Radio-Sarajevo, contrôlée par les Musulmans, a précisé que plus de 30 chars serbes tentaient de forcer les lignes musulmanes à proximité de Brcko et que des villages se trouvant près de la ligne de front avaient été «rasés».

La région de Brcko revêt une grande importance stratégique, car elle contrôle un couloir d'approvisionnement reliant les territoires serbes de l'est et de l'ouest de la Bosnie.

A Mostar (sud), théâtre de violents combats entre Croates et Musulmans ces derniers jours, et à Sarajevo les affrontements semblaient avoir diminué d'intensité.

Côté politique, les députés de la Fédération yougoslave de la Serbie et du Monténégro, réunis à Belgrade à l'appel du président serbe Slobodan Milosevic, ont adopté une résolution approuvant le plan de paix Vance-Owen.

Mais ce texte a été voté après le départ des députés radicaux serbes résolument hostiles au plan. De plus les «parlementaires» des «républiques» serbes de Bosnie et de la Krajina (Croatie) n'ont assisté aux débats qu'en tant qu'observateurs.

Cette résolution n'augure toutefois pas des résultats du référendum organisé samedi et dimanche par les Serbes de Bosnie.

Les électeurs devront répondre à deux questions: «Acceptez-vous le plan de paix?» «Voulez-vous obtenir le droit de vous unir à la Serbie et aux régions serbes de Croatie?»

Si les organisateurs n'ont qu'une vague idée du nombre d'inscrits sur les listes électorales et du nombre des bureaux de vote qui seront ouverts, les dirigeants serbes de Bosnie paraissent en tout cas assurés du résultat final: un rejet massif du plan international de paix.

A Zagreb, le ministre allemand des Affaires étrangères, Klaus Kinkel, a, au nom des Douze, menacé la Croatie de sanctions si les attaques perpétrées par les milices croates de Bosnie contre les Musulmans ne cessaient pas.

Mais le président croate Franjo Tudjman a nié toute responsabilité dans l'implication croissante des forces croates en Bosnie.

«La Croatie ne peut rester indifférente au sort et au bien-être des Croates qui vivent en Bosnie, mais d'autre part elle ne peut pas être tenue pour responsable de tous les événements et éventuels crimes perpétrés sur le territoire d'un autre Etat souverain, c'est-à-dire, des actes présumés commis par des Croates dans un territoire que la République de Croatie ne contrôle pas directement», a-t-il plaidé en réponse à une lettre envoyée par le chef de la diplomatie danoise, Niels Helveg Petersen, au nom de la Communauté européenne.

L'Italie réplique

L'Italie a pour sa part réagi avec vigueur aux menaces des ultranationalistes serbes de tirer des missiles sur les pays qui prêteront leur concours à une éventuelle intervention militaire en Bosnie, une fermeté destinée surtout à rassurer les populations des zones riveraines des bases aériennes mises à disposition de l'OTAN.

L'Italie «se réserve la prérogative de prendre des initiatives nationales de dissuasion et de rétorsion» si des «actes hostiles» sont commis à l'égard de son propre territoire, de sa population et de ses intérêts, a indiqué le nouveau ministre des Affaires étrangères Beniamino Andreatta.

Jeudi, le chef du Parti radical serbe (SRS, extrême-droite, 30% de la chambre à Belgrade) Vojislav Seselj avait annoncé de Belgrade que 16 missiles sol-sol SS-22, une version soviétique améliorée des Scud, étaient pointés sur les pays voisins de l'ex-Yougoslavie.

Selon le leader nationaliste, ces missiles sont prêts à être tirés contre les pays qui offriraient un appui à une éventuelle intervention militaire contre les Serbes de Bosnie, en premier lieu l'Italie dont des objectifs civils pourraient être frappés.

M. Andreatta a rappelé que «le choix pacifique» de l'Italie dans son histoire récente ne signifie pas qu'elle a perdu «courage et rationalité» et qu'elle saurait répondre à des manœuvres d'intimidation.

Il a distingué les «fractions lunatiques» serbes à l'origine de ces menaces, et les «responsables» de Serbie et Bosnie qui ont «une attitude bien différente». L'état-major de l'armée de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) a d'ailleurs dénoncé les propos de M. Seselj, les qualifiant d'«exemple classique de raisonnement incontrôlé et d'extrême incompetence».

LE DEVOIR

LE MONDE

L'Afghanistan, un champ d'expérience rêvé du «dijihad»

Les «soldats perdus» de l'Islam

L'accord de paix entre chefs moudjahidine, conclu il y a deux mois, est la première victime des nouveaux et meurtriers combats qui ont éclaté ces derniers jours à Kaboul. Les combats et les bombardements qui frappent aveuglément la capitale ont fait plus d'un millier de victimes, morts et blessés. L'élément nouveau de ces affrontements est l'intervention des soldats ouzbeks. Avant l'intervention de ces soldats, des milliers de mercenaires venus du monde musulman étaient venus prêter main-forte aux moudjahidines qui se battaient alors contre le pouvoir communiste en place à Kaboul.

BRUNO PHILIP
LE MONDE

Peshawar — Ils sont saoudiens, soudanais, algériens, égyptiens, tunisiens, marocains, parfois bosniaques, chinois, philippins, ou noirs américains. Ce sont les soldats perdus de la guerre sainte en Afghanistan. Durant des années, au nom de Dieu et du Prophète, ils ont été les «mercenaires de l'Islam» contre les «infidèles» du régime de Kaboul et de leur mentor soviétique. L'Afghanistan aura été pour eux le champ d'expérience rêvé d'un djihad que leurs chefs voudraient voir s'étendre «de l'Indonésie à l'Andalousie».

La nouvelle guerre afghane est un conflit où Dieu doit reconnaître les siens.

C'est le retrait de l'armée rouge, en 1989, et surtout la chute de Kaboul aux mains de la résistance, le 26 avril 1992, qui ont fait basculer le destin des centaines de moudjahidines étrangers en Afghanistan: là-bas, le temps de la guerre sainte est terminé. Des musulmans, les nouveaux maîtres islamistes affrontent d'autres islamistes. La nouvelle guerre afghane est devenue un conflit interethnique, une guerre entre partis, une lutte pour le pouvoir où Dieu reconnaîtra les siens et où l'on règle ses comptes en famille.

Peshawar, capitale de la Province de la frontière du nord-ouest pakistanaise (NWFP), reste la base de ces combattants arabes, africains ou asiatiques. Certes, ils sont entraînés plus à l'ouest, de l'autre côté de la frontière afghane toute proche, ou dans ces zones tribales que les autorités d'Islamabad contrôlent peu ou pas du tout. Mais Peshawar reste un centre de transit important. Peut-être même une vraie plaque tournante de l'«internationale islamiste».

Naguère «combattants de la liberté»

Le célèbre «cheikh aveugle» Omar Abderahman, a fait le «voyage de Peshawar», mais, selon une source arabe, des personnalités importantes d'une autre organisation égyptienne, le Djihad, vivraient ici, avec pour couverture un travail de médecin pour le Croissant-Rouge koweïtien. Il faut enfin ajouter le récent passage en Afghanistan, toujours par Peshawar, d'une délégation d'islamistes où figuraient des personnalités telles que le Tunisien Rachid Ghannouchi, dirigeant en exil du parti islamiste interdit Ennahdha, le fondamentaliste yéménite Abdel Majid Zendani, et



AFP infographie - Patrice Deré

l'idéologue du régime militaire soudanais, Cheikh Hassan Tourabi.

Résultat: sous la pression de plusieurs gouvernements arabes — et vraisemblablement de Washington — Islamabad s'est lancé dans une vaste opération de police contre les «Arabes de Peshawar». Depuis plusieurs semaines, nombre des 600 musulmans étrangers collaborant dans cette ville avec 13 ONG proche-orientales qui travaillent en Afghanistan ont été interpellés. En outre, 154 d'entre eux, figurant parmi les quelque 2624 «musulmans non pakistanaï» inscrits au registre des étrangers entre 1987 et 1992 ont été arrêtés. Soixante-quatre restent emprisonnés sous des accusations allant de situation irrégulière à la possession d'armes non autorisées ou de faux passeports.

«Le gros problème, c'est que nos 1300 kilomètres de frontière avec l'Afghanistan sont quasiment incontrôlables», soupire le secrétaire à l'intérieur du gouvernement de la NWFP, Gulzar Khan ne dément pas la présence d'islamistes étrangers, mais affirme simplement que la plupart d'entre eux sont basés à Jalalabad, la grande ville de l'ouest de l'Afghanistan. «Il est absurde d'accuser le gouvernement pakistanaï de les aider, dit-il. Cette situation nous a été léguée par la guerre en Afghanistan: ce n'est pas parce que des musulmans passés un jour par Peshawar pour aller aider les Afghans représentent maintenant une menace pour leurs propres gouvernements que le

Pakistan doit être tenu pour responsable».

Si responsabilité il y a, elle doit être partagée: pendant des années, les Pakistanais ont soutenu les plus radicaux d'entre les moudjahidines afghans. Mais la CIA savait que ses armes tombaient surtout dans l'escarcelle des extrémistes, alors surnommés «combattants de la liberté» par Ronald Reagan.

Reste que les gouvernements proche-orientaux semblent n'avoir qu'une confiance mesurée dans le Pakistan. Un haut fonctionnaire de Peshawar se plaignait récemment du «manque de coopération» d'une délégation des «services égyptiens» venue remonter les filières de leurs propres terroristes. Le visage fermé des Égyptiens qui avaient devant nous quitté son bureau en disant long sur le climat de l'entretien. «Ça ne s'est pas très bien passé, avouait-il. Ils sont entrés et se sont assis sans vraiment se présenter. Je ne sais même pas s'ils sont policiers! Ils voulaient tous les noms, toutes nos informations et, en retour, n'en ont fourni aucune».

Les ONG arabes se défendent de servir de couverture aux terroristes. «Les musulmans étrangers qui travaillent avec nous sont ici pour des raisons strictement humanitaires», assure le Soudanais Mohammed Hal Hadi, de l'Islamic Coordination Committee. «Avant, les Pakistanais accusaient les Afghans de tous les crimes perpétrés à Peshawar; la nouvelle mode semble être d'accuser les Arabes».

En attendant, les organisations fondamentalistes pakistanaïses, tel le Jamaat Islami, essaient d'utiliser l'opération de police pour attiser le ressentiment à l'égard de l'Occident. Les chefs du Jamaat ont déjà organisé plusieurs manifestations. Un journal fondamentaliste ironisait récemment sur les contradictions d'un gouvernement musulman qui fait arrêter d'autres musulmans et permet aux «Américains de boire de l'alcool dans leur club». Un récent vendredi, dans une mosquée de la banlieue de Peshawar, un mollah a appelé à «lutter contre l'Occident et les Occidentaux. Ce qui arrive à nos frères arabes dans Peshawar, disait-il, c'est à cause des États-Unis. Il faut continuer le djihad!».

EN BREF

CATASTROPHE MINIÈRE EN AFRIQUE DU SUD

Johannesburg (AFP et Reuter) — Les sauveteurs qui fouillent la mine de charbon de Middelbult, ont découvert hier 45 corps et en recherchent toujours huit autres. Des accusations commencent à circuler sur les conditions de sécurité à la mine, située à Secunda, dans la province du Transvaal (sud-est) et sur le niveau de sécurité général dans l'ensemble de l'industrie minière. Les catastrophes minières font chaque année 600 à 900 morts et 15 000 blessés graves en Afrique du Sud. Les victimes sont presque tous des Noirs. C'est la deuxième fois qu'un coup de grisou se produit à cette mine (33 mineurs avaient péri en 1985).

LES BALEINES PEUVENT SOUFFLER

Kyoto (Reuter) — La Commission internationale baleinière a décidé hier de prolonger d'un an l'interdiction mondiale de la chasse à la baleine en vigueur depuis 1985. Malgré les objections du Japon et de la Norvège, qui menaient activement campagne pour une légalisation de la chasse, la commission, réunie depuis cinq jours en conférence annuelle, a voté la prorogation de l'interdiction par 18 voix contre six. Le moratoire de 1985 ne concerne toutefois que la chasse commerciale: il autorise la capture de certaines espèces en nombre limité pour la recherche scientifique. Cette clause permet au Japon, premier consommateur mondial de baleines, de tuer 300 cétacés par an dans l'Antarctique.

ÇA BARDE CHEZ LES ÉTUDIANTS MEXICAINS

Mexico (AFP) — Un affrontement violent entre étudiants a fait jeudi soir, à Ciudad Juarez (nord de Mexico) un mort et une centaine de blessés, dont 24 par balles. Il y eut aussi 200 arrestations lors de cet affrontement présenté comme une tentative de 300 jeunes partisans de partis d'opposition (PAN et PRD) de prendre possession par la force de l'École supérieure d'agriculture Hermanos Escobar. Selon certains journaux mexicains, cette école est depuis novembre sous la coupe d'étudiants et de professeurs que l'on dit rattachés au parti au pouvoir à Mexico, le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel) du président Salinas de Gortari.

LE BRÉSIL SOUTIENT À FOND LE JAPON

Tokyo (AFP) — Le ministre brésilien des Relations extérieures, Fernando Henrique Cardoso, affirme que son pays appuiera la candidature du Japon à un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. C'est ce que rapportait hier l'agence Kyodo selon laquelle le ministre «voit avec sympathie l'accès du Japon à ce poste. Tokyo est pour l'instant l'un des dix membres non permanents du Conseil de sécurité».

PUBLIER OU NE PAS PUBLIER?

Beyrouth (d'après AFP) — Le directeur responsable du quotidien libanais d'opposition *as-Safir* (L'Ambassadeur) suspendu pour une semaine par les autorités, M. Fayçal Salman, a été interrogé hier par la justice et enjoint de ne pas quitter le pays avant la fin de l'enquête, a indiqué la direction du journal. M. Salman a expliqué les motifs de la publication par le journal d'un texte présenté comme le document proposé par Israël aux négociateurs libanais lors des pourparlers bilatéraux de paix. Les autorités ont accusé le journal «d'avoir publié sans raison légale un document qui, dans l'intérêt de l'Etat, devait rester secret». *As-Safir* a toutefois contourné la suspension en paraissant sous un autre titre jeudi et hier.

CLINTON PLONGE AU FOND DU Puits

Washington (Reuter) — La cote de popularité du président Bill Clinton est en forte baisse, selon un sondage de l'institut Gallup publié jeudi par CNN et *USA Today*. D'après cette enquête réalisée lundi auprès de 1011 personnes, 45 % des Américains approuvent les décisions du président, 44 % les désapprouvent et 11 % sont sans opinion. Il y a moins de trois semaines, le même institut de sondage donnait 55 % d'opinions favorables et 37 % de défavorables. Huit pour cent des personnes interrogées ne se prononçaient pas.

MÈRE TÉRÉSA FAIT UNE CHUTE

Rome (Reuter) — Mère Térésa, 83 ans, a été hospitalisée après s'être fracturée plusieurs côtes lors d'une chute, a annoncé hier un porte-parole de son ordre, les Missionnaires de la Charité. Mère Térésa a été hospitalisée dans une clinique romaine. «Nous pensons qu'elle va bien et qu'elle reviendra bientôt parmi nous», a déclaré le porte-parole. En 1991, Mère Térésa avait été opérée du cœur en Californie à la suite d'une pneumonie.



Montréal sourit aux touristes.
Dites-leur Bonjour!

Gouvernement du Québec
Ministère du Tourisme

L'ASSOCIATION CANADO-TUNISIENNE

organise un séminaire
sous le thème

LE PARTENARIAT: UNE VISION D'AVENIR

Le vendredi 21 mai 1993
L'Hôtel Le Quatre Saisons

Conférenciers invités

M. William Cosgrove, Président
Association Canado-Tunisienne et Vice-président exécutif, Monenco-Agra

Pr Moncef Guitouni, Président du Conseil exécutif de l'Association Canado-Tunisienne et Président du Centre de Psychologie Préventive et de Développement Humain

M. Bruce Leighton, Chargé à l'investissement, Afrique du Nord et Moyen-Orient, Société Financière Internationale (Organisme affilié à la Banque Mondiale)

M. M. Ben Khalifa, Secrétaire général de l'Agence de Promotion des Industries de Tunisie (API). Des représentants du monde des affaires tunisien

M. Toby Price, Vice-président
Société pour l'Expansion des Exportations (SEE)

M. S. Talhami, Vice-président, DTI Télécom

M. Jean-Claude Villiard, Président
SNC-Lavalin International et Président de l'Association des Exportateurs Canadiens — Section Québec

Déjeuner sous la présidence d'honneur de la Ministre des Relations extérieures et du Développement international du Canada

Allocution de
L'HONORABLE MONIQUE YÉZINA

Allocution de
M. SALAH HANNACHI, Secrétaire d'État à la coopération internationale et à l'investissement extérieur de Tunisie

Discours de clôture
M. JOHN CIACCIA, Ministre des Affaires internationales du Québec

Suivi de rencontres individuelles d'affaires

Frais d'inscription:
Membre (M) 65 \$, Non-Membre (NM) 75 \$
Pré-inscription (jusqu'au 15 mai): 55 \$ (M)/ 65 \$ (NM) taxes incluses

Faire parvenir chèque/inscription à: L'Association Canado-Tunisienne
2120 rue Sherbrooke est, Bureau 214, Montréal, Québec H2K 1C3
Pour information: Jean-François Chapleau
Tél.: (514) 524-5028 Téléc.: (514) 523-9999

Avis public

Ville de Montréal

Rappel d'échéance - 1^{er} juin 1993

Taxes foncières municipales

Le 2^e versement de votre taxe doit être fait au plus tard le 1^{er} juin 1993 afin d'éviter les intérêts et pénalités.

Il est recommandé de faire ce paiement dans une caisse populaire ou une banque.

Service des finances
Le 21 mai 1993

Service à la clientèle
(514) 872-2305

DÉCOUVREZ UNE NOUVELLE PASSION

PILOTE!



Passez de l'imaginaire à la réalité! Imaginez-vous en train de planer dans le ciel bleu, au-dessus de la ville et des routes congestionnées à l'heure de pointe. Imaginez-vous aux commandes d'un avion, planifiant votre route, maîtrisant votre aéronef, profitant d'une vue d'ensemble saisissante.

Piloter un avion, c'est une expérience extraordinaire! Voler comme un oiseau, c'est une sensation excitante, toujours nouvelle!

Apprendre à piloter, c'est élargir son champ de connaissances. C'est s'offrir une nouvelle passion!

Vous pouvez faire le premier pas facilement et économiquement en effectuant un vol d'introduction à notre école. Avec l'aide d'un instructeur de l'Aéroclub de Montréal, vous prendrez les commandes d'un Cessna ou d'un Piper. Tout cela pour seulement 25\$.

Allons voler ensemble, allons découvrir une nouvelle passion!

Le plus grand centre-école aéronautique au Canada

Notre parc d'aéronefs est constitué d'avions récents de marque Cessna, Piper et Grumman.

DEPUIS 1928

AERO CLUB
MONTREAL
FLYING CLUB

5800, Route de l'Aéroport, St-Hubert (Québec) Canada J3Y 8Y9
Téléphone: (514) 445-4444 - Télécopieur: (514) 445-1886



RÉSIDENCES DE PRESTIGE

À VOIR AUJOUR'HUI À LA PAGE B-11
ANNONCES CLASSÉES

LE DEVOIR

Avis public

Ville de Montréal

Assemblée publique des commissions permanentes et des comités du Conseil

Commission permanente du développement économique

Le mardi 18 mai 1993
à 19 heures et prolongation
le jeudi 20 mai 1993
à 14 heures
Salle du Conseil - Hôtel de ville
275, rue Notre Dame Est

Theme: Etude publique du plan d'affaires de la SODIM

Lors de l'assemblée, une période est réservée aux commentaires et questions du public. Pour y participer, le public doit s'inscrire sur place, dans les 30 minutes précédant l'assemblée.

Toute correspondance doit être adressée à la Division des commissions et des comités du Conseil, 85, rue Notre-Dame Est, bureau R-200, Montréal (Québec) H2Y 1B5.

Renseignements: 872-6822

Hôtel de ville
Le 15 mai 1993

Le greffier de la Ville,
Leon Laberge

◆ LE DEVOIR ◆

LE MONDE

Malaise à Kuala Lumpur

*Un affrontement constitutionnel a affaibli les familles royales de Malaisie*ANDRÉ P. OUELLET
COLLABORATION SPÉCIALE

Kuala Lumpur — Quelque 150 kilomètres seulement séparent le vieux comptoir de Malacca de Kuala Lumpur, capitale de la Malaisie.

Patrie du premier sultan malais, ce qui en fait le berceau de la monarchie, Malacca incarne le maintien de la tradition contre le joug étranger. Kuala Lumpur, quant à elle, se dresse en fier symbole de l'essor économique du pays, projetant une image plus neuve.

Depuis qu'elle s'est affranchie de la tutelle britannique, en 1957, la Malaisie n'a cessé de prospérer. Comme ses voisins de l'Est asiatique, ses activités économiques se sont diversifiées. En 1991, une chute sensible de la production d'étain et de caoutchouc, piliers traditionnels de l'économie nationale, n'a pas pour autant ralenti la croissance du pays.

Cette nation de plus de 18 millions d'âmes avance résolument vers l'objectif fixé par l'actuel premier ministre, Mahathir Mohamad: industrialisation généralisée en l'an 2020. Pour y arriver, Mahathir entend faire de la Malaisie un état moderne et n'hésite pas, comme il vient de le prouver dans le bras de fer qui l'a opposé aux familles royales malaises, à sabrer dans la tradition lorsqu'il le juge nécessaire.

La Grande-Bretagne n'est pas le seul pays à remettre en cause les privilèges royaux. Depuis 1983, la Malaisie s'interroge sur la place de la monarchie dans la vie politique: la tradition de Malacca ou le dynamisme de Kuala Lumpur?

Cette année-là, Mahathir était sorti partiellement vainqueur d'une confrontation semblable, qui s'est soldée par la suppression du veto royal sur les projets de loi adoptés par le Parlement. La monarchie, cependant, a conservé son droit de regard sur toute modification constitutionnelle ayant une incidence directe sur ses «privilèges, son statut, son honneur et sa dignité». Cette clause devait revêtir une importance particulière dans la dernière joute entre les deux parties.

Une monarchie à plusieurs têtes

La Malaisie possède une monarchie unique. Sur les 13 États que compte cette fédération, neuf font symboliquement approuver leurs lois par leur souverain héréditaire respectif. Les familles de ces souverains règnent sur les États malais depuis plusieurs siècles. Sept sultans, un rajah et un chef forment cette «confrérie» qui, tous les cinq ans, choisit l'un des siens pour devenir chef de l'État fédéral, c'est-à-dire roi de Malaisie.

La monarchie tisse probablement le plus étroit des liens entre le peuple malais et son passé. Le souverain devient, en quelque sorte, gardien de la tradition islamique et rempart contre une trop grande érosion de la culture multiséculaire du pays. Comme le Canada, la Malaisie est une monarchie constitutionnelle et, comme au Canada, les amendements à la Constitution n'y sont pas chose facile.

Par une majorité écrasante, les députés malais ont donc voté, le 9 mars dernier, l'abolition de l'immunité juridique accordée aux souverains par la Constitution. Avec l'adoption de cette législation, le rideau tombait sur une nouvelle épreuve de force engagée, au début de l'année, entre le Parlement et la monarchie, et que d'aucuns considéraient comme la plus grave crise constitutionnelle de l'histoire du pays.

Pour Mahathir, premier chef gouvernemental non issu de l'aristocratie, il s'est agi d'un des principaux projets de loi de ses 12 années comme premier ministre.

L'histoire débute en décembre 1992. Un instructeur de hockey sur gazon porte plainte contre le souverain de l'État du Johore, le sultan Mahmoud Iskandar Ismail, qui l'aurait assailli. Aucune poursuite n'est cependant possible contre le souverain, que la Constitution protège contre tout recours aux tribunaux.

La rumeur prête au sultan de nombreuses autres voies de fait au cours des dernières années. La plus grave veut qu'il ait tué son caddy à coups de crosse lors d'une partie de golf. Mahathir et les médias s'emparent de l'affaire. Les journaux relatent les écarts de conduite des têtes couronnées, les excentricités dont elles font preuve, et dont l'État assume la note. Flottes de voitures importées d'Europe, maintien à grands frais d'une armée privée, déplacements en grande pompe, au terrain de golf, d'un souverain et de sa suite, coiffeur compris et médecin: la presse n'épargne pas les détails.

Le 19 janvier, le gouvernement vote une loi privant les souverains de l'immunité juridique. Le roi Azlan Shah, sultan du Perak, dispose de 30 jours pour approuver ce projet de loi. La Constitution lui permet aussi de le resoumettre à la chambre, pour qu'il soit amendé ou abandonné. S'il est de

nouveau voté tel quel par une majorité de deux tiers, toutefois, le projet de loi devient loi, sans l'assentiment du roi.

La coalition Barisan Nasional, dominée par l'Organisation unifiée malaise (UMNO) du premier ministre Mahathir, détient cette majorité. Mais il s'agit, ici, d'un amendement constitutionnel touchant «les privilèges, le statut, l'honneur et la dignité» de la monarchie, ce qui, d'après la Constitution, nécessite l'aval royal. D'où l'imbricatio.

Après consultation avec les autres souverains, le roi laisse entendre qu'il s'oppose au projet de loi. Mahathir tient bon et se déclare prêt à porter sa cause en Cour suprême, où il se dit certain de l'emporter. S'ensuit un débat national, attisé par la contestation du parti d'opposition Semangat 46,

populaire auprès des paysans, qui demeurent très attachés à l'islam et à la monarchie.

Dans le feu de l'action, le gouvernement décide d'abolir aussi les privilèges non légiférés qui sont traditionnellement consentis aux souverains.

Une concession majeure

Les deux parties poursuivent la négociation. Devant l'ampleur de la lutte et la réaction populaire, et craignant sans doute de perdre davantage que l'immunité juridique, les souverains se laissent peu à peu convaincre d'accepter l'inacceptable. Mahathir consent à un compromis symbolique: une clause est ajoutée dans le projet de loi, stipulant qu'un procureur doit approuver la poursuite avant qu'un souverain ne soit traduit devant les tribunaux.

Le 10 mars, au lendemain du vote sur le projet de loi amendé, le vice-premier ministre Abdhul Ghafar Baba déclare: «Il est préférable pour les souverains de perdre l'immunité juridique que leur statut de monarque.» Le gouvernement a toujours soutenu qu'il ne visait pas l'éradication de la monarchie, mais qu'un éventuel discrédit des souverains auprès de la population pouvait porter un dur coup à la royauté.

Dorénavant, dans la Fédération de Malaisie, un citoyen ordinaire pourra avoir recours à un tribunal spécial pour obtenir justice contre un souverain héréditaire. «La Malaisie appartient au peuple. La démocratie devait l'emporter.» Calvin Chelliah, directeur dans une compagnie d'assurance établie au centre de Kuala Lumpur, résume ainsi ce qui semble bien

constituer l'opinion d'une majorité de Malais.

La crise constitutionnelle aura soulevé de vives inquiétudes à l'extérieur du pays. L'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique) n'a pas vu d'un très bon oeil la déstabilisation possible de l'un de ses membres.

Sur le plan national, se sont jouées des questions pareillement cruciales. Le premier ministre Mahathir a parié gros, car des élections doivent avoir lieu cette année au sein de l'UMNO. Si l'opinion publique s'était retournée contre lui, son leadership eut été sérieusement compromis dans son propre parti.

Une menace lui est également venue du chef du Semangat 46, Tenghu Razaleigh Hamzah. Membre de la famille royale du Kelantan et oppose depuis le début au coup de force de

Mahathir, il n'attendait qu'un faux pas du premier ministre pour améliorer sa position sur l'échiquier politique. En se montrant incapable de faire front commun contre le Barisan Nasional, les partis d'opposition, au contraire, semblent avoir affaibli leur situation face à l'écrasante majorité gouvernementale à la Chambre.

La détermination du chef de l'UMNO et sa capacité à désamorcer la crise auront démontré qu'il n'a rien perdu de sa poigne. Son plus grand mérite dans cette affaire, aura été de prendre le pouls du peuple avec exactitude et d'exploiter le mécontentement engendré par le comportement des familles royales.

Il a su obtenir la réforme souhaitée et, en modifiant son projet de loi, ménager aux souverains une sortie honorable à la crise.

LOUEZ
L'AMÉRIQUE

À ce prix, vous faites d'une pierre deux coups. Vous permettez à votre budget de respirer avec une location à long terme (48 mois) et vous vous offrez ce que l'Amérique fait de mieux pour la route: la Buick Skylark Custom 1993 bien équipée.

- Puissant V6 de 3,3 L de 160 chevaux
- Freins antiblocage ABS-VI de série
- Régulateur de vitesse
- Lève-glaces et verrouillage électriques
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo cassette
- Assistance routière Buick

291\$ PAR MOIS*

*Calculé sur une période de 48 mois de LocationPlus^{MC} (GMAC). Dépôt minimum de 750\$, paiement du premier versement et d'un dépôt de 350\$ remboursable exigés. Les acheteurs doivent se qualifier selon les critères de GMAC. Taux de location en vigueur dès le 1^{er} avril 1993 pour un temps limité. Termes de 24 et 36 mois aussi disponibles. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Une surcharge de 5¢ / km s'applique après 96 000 km pour les termes de 48 mois de LocationPlus^{MC} (GMAC). Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Voyez le concessionnaire pour tous les détails.

 **Assistance**
ROUTIÈRE 24h



BUICK SKYLARK CUSTOM
REDÉCOUVREZ L'AMÉRIQUE

É D I T O R I A L

L'impasse

Jean-Robert Sansfaçon

En présentant son projet de loi concernant les conditions de travail dans les secteurs public et municipal du Québec, le gouvernement Bourassa avoue son échec. Que l'on gèle les salaires, là n'est pas le drame. Nos fonctionnaires ne crèvent pas de faim. Le drame vient du fait qu'en matière de relations de travail, on procrastine, encore et encore.

Lors des négociations avec les infirmières, en 1989, le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, déclarait : «Les contribuables québécois ont atteint la limite de leur capacité de payer, la menace de grève ne change en rien le cadre financier établi.» Cette année-là, le Québec en était pourtant à sa septième année consécutive de croissance économique, et à sa huitième année de restrictions budgétaires. Aujourd'hui, après treize ans de coupures dans tous les domaines et le recul du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés québécois, y compris ceux du secteur public, la seule vision d'avenir qui nous soit présentée en est encore une de cataclysme.

La situation budgétaire du gouvernement est difficile, personne n'en doute. Or, quelles solutions a-t-on envisagées pour ne pas que nous nous retrouvions indéfiniment dans la même impasse?

Les villes, par exemple. Avec sa loi, le ministre Johnson étend aux municipalités le droit d'imposer le gel des salaires de leurs employés. Et dans deux ans, qu'est-ce que cela aura changé? On peut être assuré que la plupart des villes qui se traînent les pieds depuis vingt ans vont cette fois encore se réfugier sous l'aile protectrice de Québec, et ne lèveront même pas le petit doigt pour assainir leur gestion.

Or, il est absurde, comme l'a souligné le maire Jean Doré, de déboursier le double ou le triple du coût régulier pour l'enlèvement de la neige le week-end, comme il est absurde de payer des employés à ne rien faire à cause des planchers d'emploi et du cloisonnement excessif des fonctions. En gelant les salaires tout en reconduisant les conventions collectives actuelles, comme la loi le précise, on économise en augmentations de salaire, mais on reporte à plus tard des changements susceptibles de rapporter beaucoup plus.

Du côté des policiers, on a récemment modifié les mécanismes de négociation et d'arbitrage des conventions collectives, ce qui devrait, espère-t-on, ralentir le rythme de croissance des salaires. Mais dans leur cas, ce sont les régimes de pension scandaleusement généreux et coûteux qu'il faudrait aussi révoquer.

Comment accepter qu'un policier puisse se retirer de la vie active vingt ans avant un enseignant ou une infirmière, pour être aussitôt repris sur un nouveau poste lui donnant droit à un autre fond de pension? Le corporatisme syndical poussé à son niveau d'absurdité le plus complet. D'un côté, des employés encore sous-payés, avec des conditions de travail impossibles; de l'autre, des policiers aux gros bras, le fusil sur la hanche, menaçants. Entre les deux, un

ministre Ponce Pilate qui joue au bon roi Salomon. La stratégie du ministre Johnson en est une de statu quo déprimé. Il y a treize ans qu'on justifie le recours à des lois spéciales en invoquant l'état d'urgence des finances publiques, parions que la présente loi devra être suivie, dans deux ans, d'une nouvelle loi plus restrictive encore.

Mais il n'y a pas que les gouvernements à blâmer pour la situation en cul-de-sac dans laquelle nous nous retrouvons aujourd'hui. Les grands syndicats de la fonction publique et parapublique ont beau jeu de faire les victimes tout en parlant d'ouverture. Personne n'est dupe de cette tactique de séduction. Pourquoi faut-il que les militants syndicaux soient acculés au pied du mur avant d'accepter de seulement discuter un changement de virgule à leurs pseudo-droits acquis? Pourquoi faut-il la menace d'une loi pour comprendre que l'amélioration des services ne tient pas toujours à une augmentation du nombre d'employés et de leur salaire?

Chez les
syndicats
comme au
gouvernement,
la rigidité
est installée
à demeure.

Actuellement, par exemple, on oublie de préciser que seuls les employés au sommet de leur échelle salariale verront leur chèque de paie gelé pendant deux ans. Tous les autres grimperont d'un échelon par année, ce qui peut vouloir dire 1000 \$ ou 2000 \$ de plus par année chacun. Si les chefs syndicaux étaient aussi transparents qu'ils le disent, ils admettraient que ce ne sont pas tant les salariés du bas des échelles qui ont besoin d'être augmentés, que ceux du haut des échelles dont le salaire n'a pratiquement pas bougé depuis dix ans. Ce serait sans doute moins égalitaire, mais ce serait plus juste.

Quand on entend MM. Fernand Daoust et Gerald Larose affirmer qu'ils sont prêts à négocier une réorganisation du travail, on comprend qu'ils souhaitent un nouveau partage du pouvoir au profit des militants syndicaux; quand ils se disent d'accord pour un meilleur partage du travail, on comprend qu'ils seraient ouverts à une réduction du temps travaillé, mais sans diminution équivalente du salaire... En somme, profiter de la crise financière pour tirer son épingle du jeu.

Or, nous n'en sommes plus là. À quand, par exemple, la fin des libérations syndicales assumées entièrement par le gouvernement et qui coûtent des dizaines de millions par année? À quand le partage des frais d'arbitrage? Et la mobilité de la main-d'œuvre, pourquoi tant s'y opposer? Des solutions aux problèmes financiers, il en existe, mais elles exigeront plus d'efforts de chacun, et non moins.

Pour le moment, rien dans les projets du gouvernement Bourassa, ni dans les cartables des centrales, ne nous permet d'espérer. D'un côté comme de l'autre, et malgré les belles promesses de «contrat social», la rigidité s'est installée à demeure. D'une crise à l'autre jusqu'à la crise fatale?

L E T T R E S

N'oubliez personne

Mme Lise Bissonnette, la lecture de votre article intitulé «À quand la révolte?» m'a laissé perplexe tant par la violence du ton que par le choix du modèle proposé. Encore un modèle américain où souvent on s'interroge à savoir qui va décrocher le gros lot dans la revendication de la cause la plus juste.

La situation que vous décrivez si violemment en écorchant sans ménagement l'école publique est une conséquence des priorités et des valeurs qui sont véhiculées par la société issue de la Révolution dite tranquille.

Les nouvelles valeurs s'appellent: droit individuel, revendication, consommation, satisfaction personnelle, en quelques mots droit à tout, tout de suite, sans effort, et tolérance zéro à la souffrance, à l'adversité. Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant que la révolte gronde et que l'anarchie s'instaure.

Revenons au droit à l'éducation. S'il est encore vrai que l'enfant qui entre à l'école a déjà acquis les attitudes et les comportements qui influenceront ses apprentissages et son fonctionnement dans la société, il faudrait aussi questionner les responsables.

N'y a-t-il pas un devoir, une responsabilité qui revient aux parents sinon à la famille (ou à ce qui en reste) comme à toute la société, y compris les médias?

L'école est malade de la maladie de celles et ceux qui la font: les élèves, les parents, les personnes qui y oeuvrent.

Tous font partie de la même société et le droit que vous semblez accorder aux uns, vous devriez également l'accorder à celles et ceux qui doivent quotidiennement essayer de recoller les pots cassés.

Guy-Maurice Boutin
Lévis, mai 1993

Qui fournit les armes?

Je me demande, chaque fois que j'écoute les nouvelles qui nous viennent de la pauvre Yougoslavie, qui fournit les armes. Il est très curieux que personne ne semble se poser cette question. Ça prend des fortunes pour livrer une telle guerre, chaque partie de ce pays est pauvre. Qui fournit les armes? Où sont les coupables?

Faute de munitions, les guerres se meurent.
Ubaldo Villeneuve
Québec, 21 avril 1993

Religiosité?

En jetant l'anathème sur Le vocabulaire des adolescents et des adolescents du Québec, comme dans le bon vieux temps de l'index, Stéphane Baillargeon l'a rendu intéressant.

Ainsi, s'étonne-t-il que les adolescents ne trouvent personne à la maison, même s'ils y ont à boire et à manger: peut-être est-ce là la raison pour laquelle ils se suicident si souvent!

Plus sérieusement, je m'étonne qu'il ne voie pas la différence entre religion et religiosité (sa référence à la tradition hébraïque), entre aimer et s'aimer, entre son désir de vivre spontanément et son horreur de la description de ce qui se vit. Faire la chronologie amoureuse des partenaires successifs, par exemple, montre à quel point les hommes et les femmes sont souvent des jouets de leur inconscient.

Il ne faut pas écouter les poètes, il faut les entendre, à travers la musique des mots et avec l'intelligence du cœur. Faute de quoi, on peut avoir l'ouïe fine et être complètement sourd. Le groupe n'est pas que la somme des individus, même s'il n'a aucune existence en dehors de ceux-ci. Les adolescents ont le droit de nous remettre les pendules à l'heure.

juste. Ne confondons pas, comme le dit si bien Léon Dion, instruction avec éducation: voir la réalité, c'est la première étape de l'éducation, car elle a toujours raison sur les idées.

Ghislain Devroede
Sherbrooke, 23 avril 1993

Fourberie au pouvoir

Notre premier ministre est passé maître dans l'art de réaliser ses objectifs par étapes, voire en catimini lorsqu'il le juge nécessaire, quand il sait que les Québécois sont hésitants ou ne les partagent pas. Il prend les bouchées plus petites et se fait un allié du temps, qui, il ne le sait que trop bien, aplanit toutes les résistances, surtout lorsque l'économie est en panne sèche.

Le dossier de la langue est un exemple parfait de cette tactique des petits pas.

Il y a eu, d'abord, l'amnistie offerte par M. Ryan aux élèves qui fréquentaient illégalement l'école anglaise, puis l'assouplissement des organismes chargés de l'application de la loi, et voilà qu'on nous promet l'affichage bilingue, un retour en arrière d'autant plus odieux qu'il annonce la prochaine étape: la remise en question des dispositions névralgiques sur la langue d'enseignement, réclamée sans relâche par les lobbys, députés et ministres anglophones québécois, sans parler des pressions exercées par le fédéral.

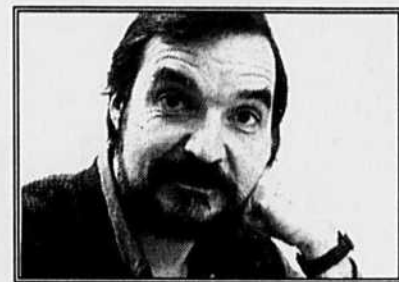
Pour voir s'envoler en fumée 16 ans d'efforts soutenus et de luttes depuis l'adoption de la Charte de la langue française, il n'y aura qu'à réélire un gouvernement du PLQ aux prochaines élections.

Et qu'on n'invoque pas, de grâce, l'avis de l'ONU sur la loi 178, car il n'y a aucune excuse au manque de courage politique et à la fourberie érigée en principes de gouvernement!

Germain Tremblay
Montréal, 28 avril 1993



Final exit final



DANIEL
LATOUCHE

On a tous nos limites et s'il est bon de les dépasser à l'occasion, il ne faut pas en faire un carrière. Une limite, c'est aussi fait pour être respecté. Les Nordiques viennent de le découvrir.

Alors, je soumets respectueusement — et dans un français «pas trop plus pire», du moins je l'espère — ma démission de la crise linguistique. Hors de ma vue, Grand Satan politico-linguistique, toi et toutes tes pompes. Allez vous faire «linguiciser» ailleurs.

Et tant qu'à faire, je démissionne aussi de la langue française, de ses subjunctifs et de ses imparfaits. Non pas que je désespère du français, mais plutôt des possibilités d'avoir avec elle, ici en Amérique du Nord, une relation normale. C'est fini, je la quitte.

Quand j'aurai besoin de cette langue et de sa culture, alors j'irai en France. Avouez qu'il suffirait d'y penser. Chaque année, des millions d'individus se font le même raisonnement. On part d'Islamabad, de Lima et de Sydney pour venir à Paris, parler, entendre et voir du français à longueur de journée. C'est reposant. Avec en prime, la possibilité de rire des Français quand ils empruntent tout de travers des mots anglais dont ils ne maîtrisent même pas l'orthographe. Ne parlons même pas de l'accent. J'ai une amie qui s'est demandée pendant des semaines ce que pouvait bien vouloir dire «faire du *bidibiding*» (*body-buling*).

La vérité est toute simple: le français, c'est la langue des Français de France et des Français en France. Nous, on est des Canadiens, alors nous devons parler canadien.

Finis tout cela. J'ai démissionné mardi dernier, vers 23 h 30 alors que j'étais en train — façon de parler — d'écouter le ministre responsable de la langue-dont-je-viens-de-démissionner, expliquer pourquoi la protection du français passe par la généralisation des affiches bilingues, l'immersion anglaise à l'école française, la disparition de l'Office de la langue

française, la publicité anglaise, les pancartes anglaises sur les ponts-bridges, les circulaires en anglais, la traduction simultanée, les emplois réservés aux anglophones, le papier officiel en anglais, les raisons sociales en anglais.

Décidément, il était temps que je démissionne. De toute évidence, j'en ai perdu des bouts. Curieuse langue que ce français qui a besoin de l'anglais pour se développer. C'est comme si les Catalans décidaient d'encourager le chinois afin de mieux maîtriser leur langue.

Mais là n'est pas l'essentiel. À la limite, je comprends que notre ministre du «français-par-l'anglais» soit exaspéré. On le serait à moins d'avoir à répondre à madame Blackburn tous les jours. Monsieur Ryan et madame Blackburn! Quel beau couple! On dirait une nouvelle marque de Biscuits Chocolate-Chips *Cookies*.

Non, ce qui m'énervait au plus haut point, c'est que depuis quatre jours je me suis fait traiter de tous les noms par une bonne partie des élites du nouveau Québec, de ce Québec tolérant, confiant en lui-même, capable de faire la part des choses et dont je ne fais évidemment pas partie.

Mon problème: je n'aime pas la nouvelle loi linguistique du gouvernement. C'est plus fort que moi, mais je ne peux pas. J'arrive mal à me l'expliquer moi-même. Je n'ai jamais été un partisan acharné de la loi 101 et encore moins de cette ma-

nie que nous avons d'en faire une icône. L'Office de la langue française, le Conseil du même nom ne m'ont jamais fait vibrer. La loi 178 et Camille Laurin non plus. Je devrais donc être relativement satisfait.

Mais quelque part, je sais que ce nouveau projet de loi n'améliorera pas la situation du français au Québec. C'est bête, mais c'est ainsi. J'ai beau faire des efforts, je n'arrive pas à croire que le gouvernement se lance dans cette opération pour le plus grand bien du français au Québec. Alors, je quitte le navire avant qu'il ne coule.

Selon les editorialistes et chroniqueurs de *La Presse*, du *Globe and Mail*, de *The Gazette* et de la CBC, il s'agit d'un projet de loi raisonnable qui aura l'appui des gens de bonne volonté des deux côtés de la barrière linguistique et qui ne sera rejeté que par le sous-groupe habituel des xénophobes, des intolérants, des fanatiques de la pureté linguistique, des mordus des lois répressives et des maniacs-dépresseurs.

Voilà. Est-ce que c'est assez clair? J'en ai marre de passer pour un cave, probablement unilingue et qui voudrait que Montréal ressemble à un gros village dessiné par le chanoine Groulx. J'en ai assez de passer pour un antisémite et un nazi en puissance. J'en ai assez de me sentir mal à l'aise quand j'entends tous ces gens, dont je respecte par ailleurs l'opinion — presque toutes —, mettre dans le même bain extrême, d'un côté, Alliance-Québec, Bob Keaton et l'Equality Party et, de l'autre, le Mouvement Québec Français, Jean-Claude Germain, Gilles Vigneault et Guy Bouthillier. Suis-je le seul à voir une différence entre les deux groupes?

Oui, je le connais Guy Bouthillier, et depuis longtemps à part cela. Non, cela ne me dérange pas qu'il parle aussi bien français. Non, je ne le trouve pas fanatique et obsédé. Je le trouve plutôt très *british*. Il doit bien parler anglais ce type.

Well, je m'y lance. Un jour, moi aussi, je saurai placer un *By Jove* dans la conversation.

À P R O P O S

... de journalisme et de campagne

Depuis les années 60, les candidats ainsi que leurs stratégies ont intégré à leur campagne les notions d'utilisation et de contrôle des médias en tant qu'éléments essentiels au succès d'une campagne. En 1988, la majeure partie des dépenses des trois principaux partis était affectée aux stratégies de publicité et de manipulation des médias. Ces derniers, parallèlement, ont consacré une partie importante de leur budget à la couverture des élections.

En plus de la couverture habituelle des activités gouvernementales (ce que d'aucuns ont baptisé la «campagne permanente»), celle des campagnes électorales continue d'être une affectation de choix pour les journalistes et les editorialistes, et fournit aux médias l'occasion d'asseoir leur légitimité et leur crédibilité. L'importance des médias en tant qu'acteurs principaux sur la scène po-

litique canadienne est maintenant largement reconnue. Il y a un certain temps, l'appareil des partis et la bouche à oreille étaient les principales sources de renseignements électoraux. Cependant, avec l'avènement des quotidiens d'abord, puis des médias électroniques, les Canadiens intéressés par la politique se sont tournés de plus en plus vers ces sources pour fonder leurs choix politiques. La télévision et, à l'occasion, la radio se sont imposées comme principales sources de renseignements auprès de nombreux Canadiens qui ne participent que de façon marginale à la vie politique.

Tiré de *Sous l'Oeil des journalistes*, sous la direction de Frederick J. Fletcher, Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur des publications spéciales GUY DESHAIES

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

La communication fast food

Les relations humaines «branchées» rappellent ces repas en famille où les échanges sont réduits au «passe-moi le beurre»

FRANÇOIS BRAULT
Directeur photo et cinéaste

Le perron de l'église ou la maison des habitants (l'ancêtre de la salle paroissiale) était le lieu de prédilection des Québécois d'autrefois pour échanger, discuter, communiquer entre eux. Comme instruments de communication, les cloches avaient aussi un rôle de premier plan à jouer. Du beffroi de leur tour-clocher, authentique haut-parleur muni d'abat-son, elles ont été avant la lettre, la première radio communautaire. Ces voix d'airain possédaient un langage fort complexe, dont le code était connu par tous les paroissiens et paroissiennes du village. Horloge céleste du temps passé et à venir, elles sonnaient nos joies, nos peurs, nos peines et le temps de nos amours.

On comprendra que lorsque ma grand-mère annonça à son mari Joseph, qu'on pourrait un jour se parler d'un océan à l'autre, celui-ci, incrédule, lui retourna une réplique qui résonna longtemps dans la mémoire familiale: «Marie, dit-il, ce jour-là il fera mieux d'y avoir bon vent.»

Et quel vent! En notre ère des communications par satellite et des technologies de pointe qui en découlent, notre monde planétaire s'est transformé. Un regard passéiste sur «le bon vieux temps» n'y changerait rien. En symbiose avec ce passé riche d'enseignement, il faut être, sans arrière-pensée, partie prenante à cette modernité, tout en conservant intact notre esprit critique lorsque la mesure déborde.

Le village global

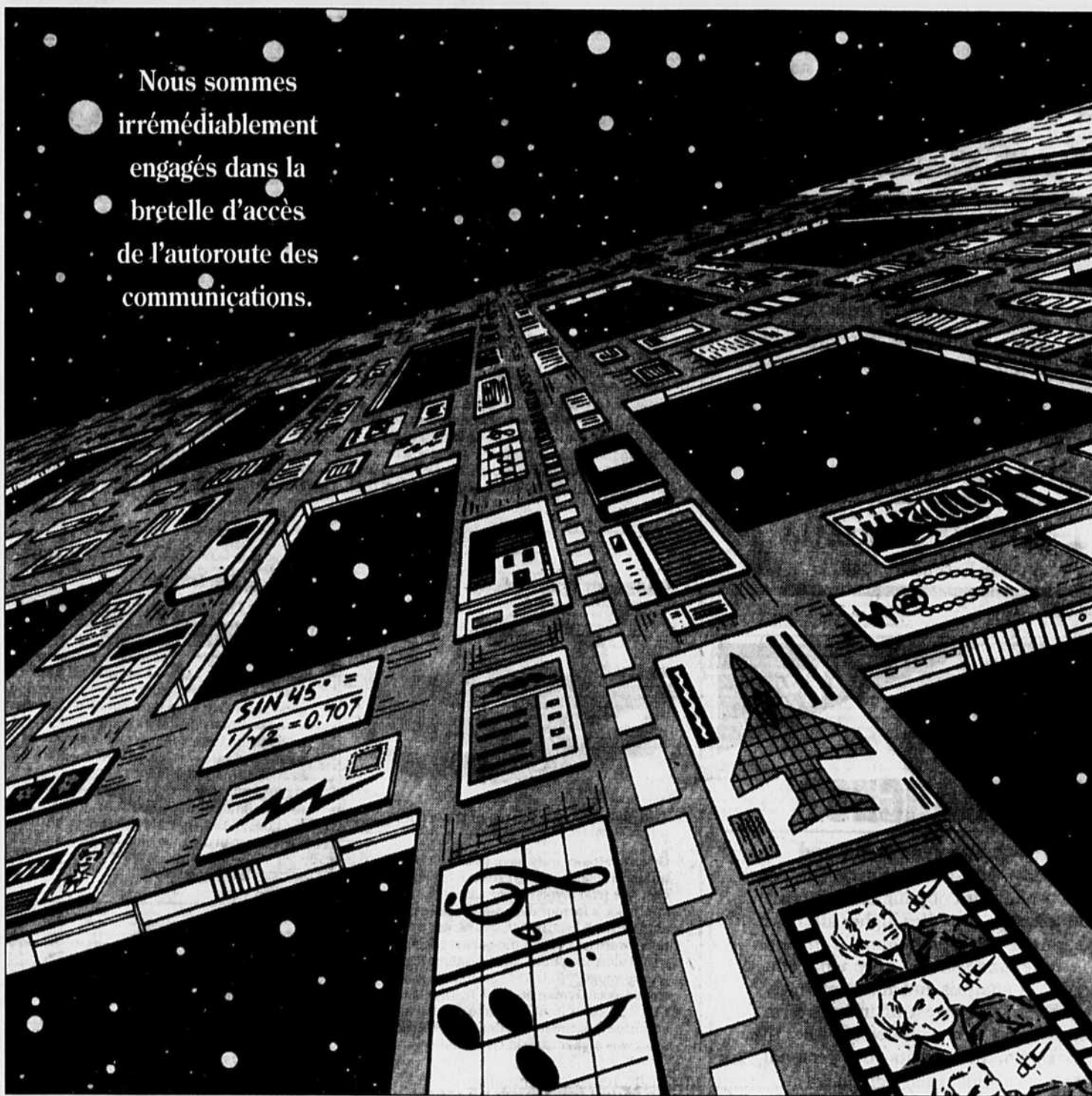
Le «village global» a pris forme, mais la qualité de nos rapports s'est-elle améliorée pour autant? McLuhan, sociologue des mass media, disait: «Le médium c'est le message.» L'important, c'est moins le contenu que les moyens grâce auxquels celui-ci est transmis.

Dans le but ultime de faciliter la communication humaine, on nous propose une séduisante quincaillerie qui a investi tous nos champs d'activité et influencé nos comportements. L'appropriation sans discernement et l'utilisation parfois sauvage de ces nouveaux outils, posent problème. Une domestication s'impose. Notre soumission a fini par détourner le sens de ces découvertes.

L'ensemble de ces moyens a désamorcé notre volonté d'être nous-mêmes en toute intimité. Le système téléphonique de «mise en attente», pour ne nommer que celui-là, qui est fort utile dans la gestion de nos affaires, s'est immiscé dans nos conversations les plus intimes. Le fil de notre pensée est coupé à tout bout de champ et seules les banalités quotidiennes vides de sens demeurent recevables.

Comme c'est devenu la mode, à 7h30 du matin nous sommes invités au petit déjeuner pour discuter de cinéma. Un des convives dépose son cellulaire sur la table. Sympathique. À plusieurs reprises la sonnerie signale sa présence. Pour l'autre ce sera la «Pagette». Il devra s'absenter à maintes occasions pour retourner ses appels. Tous étaient au rendez-vous, mais cette

Nous sommes
irréremédiablement
engagés dans la
bretelle d'accès
de l'autoroute des
communications.



THE NEW YORK TIMES

délicatesse de l'âme qui s'appelle écouter, s'est abstenue.

L'utilisation par les «branchés» de cette quincaillerie, peut même prendre l'allure d'une fuite de soi et des autres, devant l'exigence d'établir une véritable relation. On esquive l'essentiel pour l'accessoire.

Cette façon ressemble à ces repas pris en famille où la communication est éteinte depuis longtemps et réduite au: «Passe-moi le pain, passe-moi le beurre.» Ces repas du soir, longtemps considérés comme un rituel presque sacré, se déroulent devant la télévision, qui dans les faits, est devenue le personnage central de la maison. Sans tenir compte des vendeurs ou maisons de sondage tous azimuts, qui profitent de ces heures pour téléphoner et s'infiltrer ain-

si dans notre vie privée... Dans cette «langueur monotone» des fins de semaine passées ensemble, il y a pour les uns les vidéocassettes et pour les autres «leurs» émissions intouchables. On mène nos vies par procuration en oubliant de vivre notre vie. Personne n'écoute plus personne. Être un avec les autres pose un défi. États pathologiques, qui finissent plus tard par s'extérioriser dans des cures analytiques, sur le divan des professionnels de l'écoute.

Force nous est de vivre avec ces sentiments conflictuels émanant de la présence et en même temps l'absence des autres autour de soi. Indéfinissable solitude de l'être humain des temps modernes. Dans les laboratoires californiens de Silicon Valley, des chercheurs américains et japonais préparent la télévision

virtuelle. Une révolution technologique qui, dit-on, va reléguer nos écrans conventionnels au musée des curiosités. En attendant cette nuit sidérale, on zappe d'un poste à l'autre pour «écouter» jusqu'à deux ou trois longs métrages simultanément. Les multiples messages que l'on reçoit s'entrechoquent, s'emmagasinent pêle-mêle dans notre mémoire pour finalement s'annuler les uns les autres.

En 1994, le satellite américain surnommé *Death Star* ou «Étoile de la mort» par les câblo-diffuseurs, sera accessible aux Canadiens. Avec cette télévision directe par satellite (DDS), on aura accès à 300 canaux supplémentaires, d'une langue et d'une culture autres. Avec les technologies numériques et la fibre optique, il sera potentiellement possible de re-

joindre notre petit écran via le téléphone. Pour le contenu, pas un mot, sinon de vagues promesses. Nous sommes irrémédiablement engagés dans la bretelle d'accès de l'autoroute des communications. Un voyage en monoplace, circulaire, sans rétroviseur de préférence.

Mitrailés d'informations, sans cesse interpellés à tout venant, il nous faudra pour éviter l'épuisement, l'éparpillement, conserver notre caractère propre sans être dépossédés, réapprendre à faire un triage. Choisir!

Captif dans l'enclos de cette foire de l'ingénierie, le discours humain s'est ensauvagé. Le verbe des émotions s'est baïllonné. Il est devenu tabou. Un pornographie du langage. Être à l'écoute exclusive ou être écouté devient l'exception à la règle. L'exutoire à ce reflux, c'est le discours clandestin, anonyme. Les regroupements de bénévoles tels SOS j'écoute, sont là pour en témoigner dramatiquement.

Pour notre jeunesse retenue dans l'enclave de l'incommunicabilité, le loup est déjà dans la bergerie. Elle est devenue la proie ciblée de

On mène sa
vie par
procuration.
Personne
n'écoute plus
personne.

tous ces nouveaux gourous et charlatans de l'obscurantisme qui lui proposent la parole absolue. Sans partage. Ces nouvelles sectes religieuses, pas très catholiques, entraînent parfois leurs jeunes disciples dans des horreurs comme on en a connues ces dernières années. Au mieux, ces idéologies sectaires dans le discours infatigable de leurs élus, emprisonnent la parole à l'intérieur de programmes dignes de l'État totalitaire. Forme de brigandage de l'esprit.

L'homme médiatisé s'est occulté à lui-même. Ses relations sont aseptisées, tout débordement est contenu par des «enfarges» de plus en plus sophistiquées. Ses voix intérieures sont vécues en cachette, comme une honte. Son point de vue est recevable au comptegouttes à l'intérieur des balises des modes au goût du jour. Un contrôle du verbe, du non-dit, érigé en système par des thanatologues de la parole. Dans quelques émissions d'informations publiques, la castration de la parole est devenue un style en soi. Certains journalistes, stylo bien en main pointé vers leurs vis-à-vis, bondissent de leurs chaises, menacent, si l'un des invités a l'audace et le temps d'émettre des opinions contraires aux leurs. D'autres, du haut de leurs chaises, dans leurs rencontres hebdomadaires avec eux-mêmes, réussissent à ignorer complètement leurs interlocuteurs qui, par inadvertance, sont assis devant eux. Une mise en scène pour se faire valoir et dissoudre l'acte de la parole.

Dans ce charivari sans borne, nous n'appartenons plus à personne et personne ne nous appartient. Ni notre temps, ni nos amis, ni notre famille ou nos amours. «Libre» enfin dans ce *no man's land*, on appartient tout entier à la communication, au médium. Quand ce n'est pas aux affres de l'argent, urne cinéraire de la parole «qui désunit tout». Aujourd'hui, dans le *fast food* de nos relations humaines à la dérive, n'allons pas demander à personne pour qui sonne le glas. C'est pour nous qu'il sonne. À moins que nous en décidions autrement.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale et métropolitaine : Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Gauthier, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpelt, Bernard Morier, Isabelle Paré, Diane Précourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Veaz, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Paule des Rivières, Marie-Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (livres); à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Trufaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Claude Lévesque, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Josée Boileau, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Chantal Hébert (correspondant parlementaire à Ottawa); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Denise Babin, Rachel Ducas (commis), Danielle Cantara, Marie-Claude Coupland, Christiane Vailland (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Guibau, Lucie La Croix, Christine Legault, LiseMajor (publicitaires); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes); Michèle Bouchard (secrétaire); Ghislaine Laflamme (réceptionniste). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration); Raymond Guay (responsable du financement privé). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbell (adjointe), Nathalie Thabet (responsable du marché institutionnel); Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseurs aux promotions des abonnements); Louise Paquette. LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production); Johanne Brunet, Richard DesCormiers, Caroline DesRosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Louis Simoneau. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur); Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Pierre Cotton, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Francine Morvan, Pierrette Rousseau, Michelle Ruelland, Désirée Szucsany, Marc Vigneault.

Décrochage degré zéro

Pourquoi remettre en question l'école ethnique?

PIERRE CLOUTIER

Traducteur, rédacteur et enseignant

La Commission consultative sur l'enseignement privé propose de revoir le mode de subvention des écoles ethniques. Motif? Subventionnées au primaire, celles-ci jouiraient d'un statut particulier et ne favoriseraient pas l'intégration des immigrants à la communauté francophone.

Enseignante spécialisée en éducation des minorités culturelles, Varty Tanielian pose la question: «Face à la crise scolaire, la Commission voudrait-elle réduire encore le nombre des écoles qui marchent?» Varty Tanielian est éducatrice dans l'âme. Elle termine un doctorat en éducation comparée à l'Université de Montréal. Sujet: ethnicité et choix d'école dans la communauté arménienne.

Nous sommes dans l'autobus qui roule vers Ottawa où quelque 2000 manifestants vont converger sur l'ambassade turque en ce 24 avril. Toutes générations confondues, ils commémorent le génocide des Arméniens perpétré en 1915 par l'Empire Ottoman. Plus d'un million et demi de morts. Entourée d'élèves de l'École Sourp Hagop (Saint-Jacques) de Saint-Laurent, Varty est dans son élément.

L'humanité en fleur. Des adolescents au regard attentif, brillant et tendre, s'exprimant dans les accents rocailleux de leur idiome maternel. Mais qui n'en maîtrisent pas moins le français et l'anglais avec une rigueur témoignant d'une bonne formation, scientifique pour la plupart d'entre eux.

Varty Tanielian est la fille d'un survivant des massacres. Elle aborde ce sujet qui est toute sa vie, l'école, en évoquant une histoire qui, pour sembler lointaine, a marqué sa famille. «En 1915, nous avons été victimes du premier génocide du siècle. L'extermination amorcée le 24 avril ciblait spécifiquement nos journalistes, écrivains, universitaires et enseignants. Elle avait pour but de décapiter cette société en éliminant ses communicateurs et en démantelant son réseau scolaire. «Si par la suite nous avons pu reconstituer la

nation en deux générations à peine et renaître de nos cendres, c'est en rétablissant l'école, pépinière de talents, garante de la qualité de notre main-d'œuvre, forte d'une pédagogie qui conjugue respect de soi, sens civique et éthique du travail. Nous y sommes parvenus dans des conditions matérielles inimaginables pour des Nord-Américains. Voilà qui a valeur de témoignage et remet en question une certaine idée de l'excellence scolaire, fruit illégitime de la richesse et de la fortune.»

Ses conclusions: «Devant la crise scolaire au Québec, qui porte les taux d'abandon et d'échec à des niveaux supérieurs à ceux du Bronx malgré une abondance de ressources, l'école ethnique — en ce qui me concerne plus particulièrement l'école arménienne — propose un modèle d'éducation qui a le mérite de fonctionner. Elle transmet les connaissances et techniques. Affirme ses valeurs. Permet de gagner sa vie et invite à lui donner un sens.

Selon mes recherches, c'est la qualité de l'éducation dispensée qui est le premier motif du choix d'une école arménienne chez les parents de notre communauté, la transmission de l'identité ethnique figurant au cinquième rang. Donc, pas de ghetto chez nous.»

«Du point de vue juridique, précise Varty Tanielian, nos institutions scolaires sont considérées comme des écoles communautaires et non privées. Cette vocation élargie les amène à ne refuser aucun élève, d'où leur statut d'intérêt public. Par contraste, les écoles privées ont toute liberté de sélectionner les inscrits, selon le dossier scolaire — ou l'origine socio-économique en haussant la barre des frais à régler —, ce qui explique pourquoi elles ne sont pas subventionnées au primaire, et pourquoi les syndicats québécois se sont longtemps opposés à ce qu'elles le soient.»

Les écoles ethniques et communautaires facilitent-elles l'accès à l'éducation parmi les classes économiquement moins favorisées? À Sourp Hagop, les frais de scolarité annuels comprennent repas, transport, inscription (2150\$ par an au primaire et au secondaire) se comparent très favo-

ablement à ceux des institutions plus huppées. De fait, Sourp Hagop accorde des réductions de tarif à plus d'un tiers des inscrits. L'an dernier, ces subventions lui ont fait accusé un manque à gagner de plus de 200 000\$.

Frais d'administration? En comparaison du Danemark, dont la population atteint cinq millions de personnes, l'éducation nationale québécoise compte deux fois moins d'enseignants mais 100 fois plus de fonctionnaires. Une bureaucratie aussi gigantesque que coûteuse et peu efficace.

L'école arménienne? Deux directeurs pédagogiques (français et arménien) et un directeur des services scolaires, secondés par deux secrétaires et un concierge, assurent l'administration et l'entretien d'une école de 756 élèves. Le corps professoral compte 54 enseignants, pour un rapport de 14 élèves par professeur. Les membres du conseil scolaire ne sont pas rémunérés. Que dire des résultats?

Depuis sa création en 1974, l'école Sourp Hagop affiche, insolemment, 0% de décrochage. «D'après un sondage récent que j'ai réalisé pour le conseil d'administration scolaire de l'Église arménienne Sourp Hagop en novembre dernier, indique Varty Tanielian, ses diplômés passent tous au cégep pour s'y inscrire en sciences pures et appliquées (23,3%), en sciences de la santé (30%)

et en sciences sociales (40%). Notes à l'obtention du DEC pour les quatre dernières années: 50% ont 80% et plus; 50% ont entre 70% et 79%. Passage à l'université: 33% sont admis dans l'université de leur choix; 66,7% sont admis dans toutes les universités où ils s'inscrivent.» Des bachotiers. Bien intégrés?

«Selon mes résultats, 86,7% estiment n'avoir aucune problème d'adaptation au cégep; 82,6% affirment s'exprimer en français sans difficulté. Leur classement aux examens du ministère le confirme.»

Sourp Hagop a récemment vu un de siens rafter l'un des 15 premiers prix et deux autres monter au podium pour figurer parmi les 50 deuxièmes prix du Concours annuel de composition de l'Association de la renaissance française. Les lauréats ont été sélectionnés parmi 4000 participants provenant de toutes les écoles du grand Montréal.

Comment ces jeunes pourraient-ils ne pas être considérés comme Québécois francophones à part entière? Lauréat du premier prix, trilingue par sa formation, Ari Narig Meguerditchian montre qu'il sait ce que parler veut dire, dans un français impeccable: «Il ne faut pas confondre intégration et assimilation. S'intégrer n'est pas disparaître.» Nuance.



PHOTO ARCHIVES

Les lauréats du concours annuel de l'Association de la renaissance française: Alice Avci (2e prix), Varty Tanielian, Ari Narig Meguerditchian (1er prix) et Linda Kharaboyan (2e prix).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ÉLECTRICITÉ

«Des succès de démagogie»

SUITE DE LA PAGE 1

fendre, devant un public qui semblait déjà convaincu, l'hydroélectricité comme une source d'énergie propre et concurrentielle.

«C'est quand même paradoxal, a déclaré M. Bourassa devant ses hôtes, que la forme d'énergie la plus propre au monde soit l'objet d'autant d'opposition des écologistes».

M. Bourassa croit que les succès obtenus aux États-Unis par les lobbies défavorables à Hydro-Québec, «ce sont des succès de démagogie qui ne peuvent pas durer longtemps. Je fais confiance au jugement des gens et des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre, dit-il. Ils peuvent réaliser que les arguments (des opposants) sont ridicules».

Jeudi, avant que M. Bourassa n'arrive à Stowe, M. Ciaccia a fait valoir aux gouverneurs américains que le Québec non seulement protège l'environnement avec une énergie propre, si on la compare au charbon ou au pétrole, mais il «protège aussi un peuple», en ayant signé la Convention de la Baie James et du Nord québécois, en 1975.

La Convention, dont il a distribué des copies, offre une protection pour la culture, la langue, l'éducation, les

services de santé, l'autonomie gouvernementale locale et le développement économique des autochtones du Nord du Québec, a-t-il fait valoir.

Les Américains sont libres de leurs décisions, a expliqué M. Ciaccia. Mais ils doivent «décider en toute connaissance de cause». Et son intervention avait pour but de «porter à leur attention la vérité sur la situation des autochtones» et en même temps contrer «la désinformation» véhiculée dans les médias américains par les groupes écologistes.

Le gouverneur du Vermont, M. Howard Dean, a immédiatement pris la parole pour abonder dans le sens de M. Ciaccia et dire à quel point il était heureux d'avoir signé avec le Québec un contrat d'achat d'électricité, notamment à cause de son prix concurrentiel et de l'avantage économique que cela confère à son État.

Hier, le gouverneur du Massachusetts, M. William Weld, qui était interrogé par des journalistes québécois, a soutenu qu'il reste sourd aux appels des écologistes.

Une douzaine de manifestants s'étaient présentés, jeudi, à l'entrée de l'hôtel Topnotch, où avait lieu la Conférence, avec des pancartes déclarant «horribles» les projets d'Hydro Québec.

Des discussions ont repris, par ailleurs, entre le Québec et l'État de New York sur l'achat de 800 Mw. New York avait annulé l'an passé le contrat de 17 milliards\$ qui le liait à Hydro-Québec, à cause d'une baisse de la demande attribuable à la récession.

Hydro-Québec renégocie également avec NEPOOL. M. Ciaccia a fait savoir qu'il est question de réaménager les conditions de vente pour tenir compte des fluctuations saisonnières.

Les gouverneurs et les premiers ministres ont convenu de tenir, en février 1994, une table ronde sur l'énergie. Elle aura lieu à Québec, et le ministre Ciaccia compte y faire valoir les réalisations québécoises en matière d'efficacité énergétique et de recherche-développement dans ce domaine.

La conférence a donné lieu à des échanges et à des accords sur les ressources marines et du tourisme. Une résolution en faveur du libre-échange nord-américain a été adoptée (lire autre texte).

Une importante délégation de journalistes accompagnait M. Bourassa. Sur 43 journalistes, 19 étaient du Vermont, l'État hôte. Sur les 24 autres, 16 étaient du Québec.



Le premier ministre Bourassa s'entretient avec le gouverneur du Vermont, Howard Dean, au cours de la réunion de Stowe. Ce sommet des premiers ministres et gouverneurs de l'Est américain a permis de renforcer l'appui au libre-échange et, pour le Québec, de marquer des points dans le dossier de l'hydroélectricité.

PHOTO ASSOCIATED PRESS

PARIZEAU «Machination politique»

SUITE DE LA PAGE 1

l'opposition a qualifié le projet de «machination politique» orchestrée par le gouvernement pour séduire l'électorat anglophone. Il a également relevé son caractère «pernicieux», du fait que plusieurs modifications à la loi 101 seront édictées par règlement, à la discrétion du cabinet.

«Le projet met l'anglais sur le même pied que le français. Et il indique clairement aux immigrants que le français ne sera plus nécessaire».

Puis: «Il n'y aura clairement plus de province francophone au Canada si on laisse le gouvernement poursuivre son action là-dessus. Ce qu'il met en cause, c'est le français comme langue nationale des Québécois. Il y a là un renoncement à ce qui a été une tentative de toute une génération de faire du Québec un pays qui fonctionne en français».

M. Parizeau a par ailleurs réitéré sa ferme conviction que «ce n'est pas le moment d'ouvrir un débat linguistique». Et pour montrer qu'il n'est pas seul à penser ainsi, il a rappelé que la Chambre de commerce du Québec, l'Association des manufacturiers québécois, le Conseil québécois du commerce de détail et le Conseil des hôpitaux d'enseignement affiliés à l'Université McGill s'étaient tous retirés des audiences de la commission parlementaire devant étudier le projet de loi à compter de la semaine prochaine.

Et ce n'est pas tout. «Hier (jeudi), le leader du gouvernement, Pierre Paradis, a dit à celui de l'Opposition, Guy Chevrette, que le Parti libéral s'était aussi désisté. Ce n'est pas encore confirmé au secrétariat des commissions parlementaires, mais c'a été affirmé par le leader du gouvernement que le Parti libéral ne veut pas venir».

«Il est clair, que dans le cas du Parti libéral, qu'il n'est pas évident qu'ils vont vouloir venir expliquer pourquoi, à leur conseil général, ils ont accepté quelque chose qui en couvre bien moins large que le projet de loi actuel. Il y a des difficultés d'arrimage entre le gouvernement et le PLQ», a-t-il soutenu.

M. Parizeau a abordé d'autres éléments,



PHOTO PC

Le leader de l'Opposition, Jacques Parizeau: «Ce n'est pas le moment d'ouvrir un débat linguistique.»

ments, dont l'autorisation de l'affichage bilingue pour les commerces individuels. Une question à propos de laquelle il a fait part de son ambivalence.

«Cela me crée des problèmes. Est-ce qu'on doit traduire les droits des personnes à l'égard de la liberté d'expression en petites entreprises personnelles? Peut-être. Mais il y a une chose qui est claire: c'est qu'il ne faut pas que la petite entreprise, ce soient tous les Dairy Queen ou les Perrette».

«Là-dessus, je ne suis pas prêt à me brancher, et je pense que je réponds pas mal au sentiment de pas mal de Québécois à cet égard. C'est une question compliquée. Mais

si on veut réfléchir à ça, il faut le prendre sérieusement. Ne pas se garrocher en toute précipitation comme ils l'ont fait pour ouvrir tous azimuts».

Enfin, reprenant un sondage interne qui démontre que les Québécois restent très divisés sur la question, il a ajouté: «Les gens sont assez volatiles là-dessus. Ils demandent des explications. Et dépendant des explications qu'ils reçoivent, ça peut virer pas mal».

Ainsi, conclut-il, le mouvement de contestation de la loi 86 prendra certainement de l'ampleur au cours des semaines à venir. Une annonce de projets concrets devrait d'ailleurs être faite lundi ou mardi.

DÉGEL «Comme au Québec»

SUITE DE LA PAGE 1

âgés en moyenne de 40 ans, et qui enseignent depuis plus de vingt ans dans leur langue, n'avaient pas de formation, autre que quelques années de primaire et de secondaire et que leur précieuse expérience de la vie, pour éduquer les enfants du village qui leur sont confiés.

À l'aide de ce certificat, quatre enseignants vivant à Ivujivik, et treize enseignants vivant à Povungnituk, soit 230 kilomètres au sud, appuieront donc désormais leur enseignement sur la base d'une formation universitaire.

«Pour ce qui est de l'enseignement en langue inuit dans le grand Nord, cela se passe comme au Québec, il y a 40 ou 50 ans. Pour fournir un enseignement aux enfants, ils ont choisi les plus scolarisés du village, qui avaient peut-être une 6ème ou une 8ème année, et ils les ont «mis» là», explique Gisèle Maheux, professeur en formation des maîtres à l'UQAT, qui travaille depuis neuf ans sur ce projet.

À Ivujivik, comme à Povungnituk, les classes de niveau préscolaire, de 1ère et de 2ème année du primaire, se font aujourd'hui entièrement en langue inuit.

À partir de la troisième année, la proportion d'enseignement en langue maternelle baisse à 50% à Povungnituk, pour se réduire à 5% dès la quatrième année du primaire.

Et dès le deuxième cycle du primaire, ce sont des professeurs blancs, qui enseignent le français, l'anglais, les mathématiques, la géographie aux jeunes inuit.

Les enseignants inuit gardent pour leur part, les charges de cours relatives à l'enseignement de la langue inuit (inuktitut), à la religion (protestante et inuit), et à la culture traditionnelle.

«Idéalement, comme parent, je souhaiterais que toute la formation se donne en inuktitut avec des professeurs inuit, affirme Aiplie Kenuyak, directeur de l'école primaire et secondaire de Povungnituk, et lui-même tout nouveau diplômé de l'UQAT. C'est pourquoi cette graduation est si importante pour moi. Mes enseignants sont en train de devenir de vrais professeurs».

Dans ces deux communautés du grand Nord, dissidentes à l'entente de la Baie James, c'est lorsque les enfants sont en troisième année que les parents doivent choisir la langue seconde, entre le français et l'anglais, dans laquelle ils poursuivront leur formation.

Actuellement, c'est le français que la majorité des enfants, d'Ivujivik comme de Povungnituk, apprennent à l'école depuis quelques années, contrairement à leurs parents, qui ont tous maîtrisé l'anglais avant la langue de Molière.

Dans ces deux villages, où 80% des Blancs en poste sont francophones, le français est en effet de plus en plus perçu comme la langue d'avenir pour poursuivre une formation, trouver du travail et s'adapter à l'environnement.

«Si la liberté du choix de la langue seconde revient encore ultimement aux familles, la municipalité de Povungnituk a adopté comme politique, dès 1975, d'orienter les enfants vers l'école française», ajoute Aiplie Kenuyak.

Avec ses six ans de scolarité et son tout nouveau certificat en formation des maîtres de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, cet Inuit père de famille a travaillé d'arrache-pied, en collaboration avec l'UQAT, au programme de formation des maîtres pour les enseignants autochtones.

Âgé de 43 ans, et avec comme toute expérience du monde blanc neuf mois d'emploi comme conseiller étudiant auprès du gouvernement du Québec, il dirige l'école primaire et secondaire de Povungnituk du meilleur de sa connaissance, depuis plusieurs années.

Comme la plupart des Inuit de son âge, il parle l'inuktitut, sa langue maternelle, mieux que l'anglais, et il maîtrise l'anglais, sa langue seconde, mieux que le français.

«Pour ma part, je peux survivre dans un environnement francophone, dit-il. Mais j'ai choisi le français langue seconde pour mes enfants, parce que je sais, qu'à l'avenir, ils auront besoin de cette langue pour se trouver un emploi».

CANNES Hommage à Ushida

SUITE DE LA PAGE 1

aux starlettes qui prennent les terrasses d'assaut. 93, qui fut pour Catherine l'année de son César et de son presque Oscar est «son» année. Cannes a déifié sa quinquagénnaire à la beauté infroissable. Deneuve est d'autant plus fêtée qu'elle est la vedette du film d'ouverture dans lequel elle donne la réplique à Daniel Auteuil.

Un premier duo d'acteurs dont le cinéaste André Téchiné se disait très fier en conférence de presse. Dans le film, Deneuve et Auteuil sont frère et sœur — lui notaire bourreau des cœurs dans une ville de province, elle infirme émotive — sur fond d'étouffement familial. «Ma saison préférée», joué sur une gamme un peu tiède n'a pas laissé de souvenir impérissable aux spectateurs. Mais le film semble donner la couleur de la thématique de l'année: «Famille, je vous hais, je vous aime».

Gilles Jacob, le grand manitou du Festival de Cannes annonçait que le 46e rendez-vous cannois serait celui des bons sentiments vécus à huis-clos.

Sentiments? Oui. Bons? On repasera.

Car les sujets du jour sont à la violence déclinée sur le mode domestique au quotidien, banalisée, d'étouffer derrière ses volets clos.

Parmi les films en compétition, je suis allée voir le très fort et très désespéré «Naked» de l'homme de théâtre britannique Mike Leigh, porté par une impression de fin du monde.



de: une jeunesse paumée, sans abri, complètement bourrée qui fait l'amour comme on tue avec une violence extrême. Ce film urbain — puissant — moderne est un coup de poing.

Coup de poing moins réussi que cette «Scorta» de Ricky Tognazzi (le fils d'Ugo) qui aborde le thème italien névralgique des méfaits de la Casa Nostra. Du déjà-vu cinématographique. Mais le bouquet de la férocité revient jusqu'ici à un film russe, projeté à la quinzaine des réalisateurs.

«Des anges au paradis» d'Eugène Louguine (à ne pas confondre avec Pavel Louguine) propose la vision la plus dépressive, la plus alcoolisée à une jeunesse moscovite — à l'heure du communisme, l'action est située en 75 — parfois maladroitement mais avec une douleur qui donne froid dans le dos. Bonjour l'apocalypse!

Heureusement le dernier film du Japonais Akira Kurosawa, hors compétition, apportait une plage de sérénité à cette noirceur cannoise. «Ma-

dadayo» est un hommage à l'écrivain Uchida qui a su vieillir entouré du respect de ses disciples. Son vieil âge est rehaussé par la considération que le Japon porte à ses aînés. Mais le film dégage une intimité troublante portée aussi par le regard de l'épouse du maître — soumise — muselée. Il ne faisait pas bon être femme dans le Japon des années 30.

Ça fait 100 ans que le cinéma existe. Ça fait 50 ans que Kurosawa tourne. Il a parcouru la moitié du parcours du 7e Art. A Cannes, en conférence de presse, ce mythe vivant refusait d'affirmer que «Madadayo», malgré les apparences, était son testament cinématographique. «Éloge à la vieillesse — oui, disait-il, mais aussi chant d'humour et de solidarité. Je tournerai jusqu'à ma mort.»

DONNEZ-MOI DES AILES

SOCIÉTÉ
POUR LES
ENFANTS
HANDICAPÉS
DU QUÉBEC



2300 ouest, boulevard René-Lévesque,
Montréal (Québec) H3H 2R5
Tél.: (514) 937-6171

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables
pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal (514) 985-3355 • Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 16H30

2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

FAMINE EN AFRIQUE

En Afrique, la
sécheresse gagne du
terrain. Des milliers
d'hommes, de
femmes et d'enfants
n'ont plus de quoi
se nourrir.

Faites parvenir votre
contribution à:



5633, Sherbrooke est
Montréal (Qc)
H1N 1A3
Tél.: (514) 257-8711

(Mentionner qu'il s'agit d'une contribution
venue aux victimes de la famine en Afrique. Un
reçu d'impôt vous sera envoyé sur demande.)